



Garde côtière
canadienne

Canadian
Coast Guard



Plan intégré des activités et des ressources humaines de la Garde côtière canadienne

**2024 à 2025 jusqu'à
2026 à 2027**

Mise à jour 2026-2027

Canada

Table des matières

MESSAGE DU COMMISSAIRE.....	4
LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE	6
Mission	6
Mandat	7
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	8
BUDGET : OPÉRATIONS QUOTIDIENNES ET INVESTISSEMENTS À LONG TERME.....	10
PILERS STRATÉGIQUES DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE	11

PREMIER PILIER STRATÉGIQUE PERSONNEL

- Objectif 1 :** Attirer une main-d'œuvre diversifiée pour exécuter les programmes et exploiter la future flotte ... 18
- Objectif 2 :** Former et perfectionner un effectif qualifié qui s'adapte aux demandes nouvelles et changeantes.. 21
- Objectif 3 :** Maintenir en poste le personnel en accordant la priorité à l'avancement professionnel, à la sécurité, à la santé et au mieux-être, ainsi qu'à la mobilisation des employés... 21

DEUXIÈME PILIER STRATÉGIQUE ACTIFS

- Objectif 1 :** Faire progresser le renouvellement de la flotte tout en maintenant la capacité opérationnelle à exécuter les programmes et à respecter les niveaux de service.. 23
- Objectif 2 :** Se préparer à la transition en service et à la gestion du cycle de vie de la nouvelle flotte, y compris la détermination des besoins en matière d'infrastructures... 25
- Objectif 3 :** Faire progresser les activités d'adaptation et d'atténuation en matière de changements climatiques grâce à l'innovation et aux partenariats afin d'accroître la résilience aux changements climatiques et d'atteindre les cibles du gouvernement en matière d'écologisation..... 26
- Objectif 4 :** S'assurer que les actifs terrestres sont disponibles, capables et fiables..... 29



TROISIÈME PILIER STRATÉGIQUE SERVICES

Objectif 1 : Protéger le milieu marin et les navigateurs en jouant un rôle de leadership en matière de gestion des incidents sur l'eau dans un paysage comportant de multiples partenaires	30
Objectif 2 : Garantir l'état de préparation des programmes en s'adaptant à un contexte opérationnel en évolution afin de continuer à fournir des services qui soutiennent la compétitivité économique, la sûreté et la sécurité maritimes, et la protection des océans.....	32
Objectif 3 : Faire progresser la numérisation dans l'ensemble de l'organisation et moderniser les services de navigation maritime afin d'accroître l'efficacité du trafic maritime, d'améliorer la sécurité maritime et de faciliter l'échange de données et de renseignements avec les partenaires et les intervenants	34

QUATRIÈME PILIER STRATÉGIQUE GOUVERNANCE

Objectif 1 : Renforcer les processus, procédures et systèmes nationaux pour appuyer les prises de décisions et la prestation efficiente et efficace des programmes et des services.....	35
Objectif 2 : Mobiliser les partenaires et les intervenants internes et externes et collaborer avec eux pour faire progresser le mandat de la Garde côtière canadienne et les priorités du gouvernement du Canada	38
Objectif 3 : Respecter les obligations de la Couronne, y compris les engagements découlant des traités et des lois, envers les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans le domaine de la sécurité maritime.....	39

APERÇU RÉGIONAL	41
Région de l'Arctique.....	42
Région de l'Atlantique.....	44
Région du Centre.....	46
Région de l'Ouest.....	47

ANNEXE A – ENGAGEMENTS DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE	48
ANNEXE B – PROFIL DE RISQUE DE LA GARDE CÔTIÈRE CANADIENNE.....	60

Message du commissaire

En tant que nouveau commissaire de la Garde côtière canadienne (GCC), je suis fier de présenter la mise à jour 2026-2027 du *Plan intégré des activités et des ressources humaines de la Garde côtière canadienne*. Je suis honoré de me joindre à la GCC en ce moment charnière, et concentré sur la poursuite de l'amélioration de la préparation opérationnelle et l'avancement des grandes priorités qui produiront des résultats pour les Canadiens. Alors que nous entamons la troisième et dernière année du cycle de planification, ce plan présente de nouveaux engagements qui appuient nos objectifs organisationnels et maintiennent notre tradition d'excellence.

La GCC, qui fonctionnait comme un organisme de service spécial (OSS) au sein du ministère des Pêches et des Océans depuis 2005, a officiellement rejoint le ministère de la Défense nationale (MDN) le 2 septembre 2025. La GCC demeure un OSS civil et nos priorités continuent d'inclure la sûreté maritime et la protection de l'environnement. En outre, l'organisme investit pour renforcer ses capacités en matière de sécurité maritime et étendre la portée de ces activités pour être en mesure d'offrir les services étendus prévus par la *Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*. Le transfert récent de la Direction des services des aéronefs de Transports Canada à la GCC renforcera la flotte aérienne et améliorera les capacités de l'organisation en matière de surveillance et de connaissance du domaine.

Une synergie plus solide avec nos partenaires de l'Équipe de la Défense permettra à la GCC de jouer un rôle accru dans l'affirmation et la protection de la souveraineté du Canada. Nous partagerons l'information recueillie lors d'activités sur l'eau, sur terre et dans le ciel, nous améliorerons l'état de préparation opérationnelle dans les eaux territoriales et internationales, et nous

renforcerons les capacités du Canada en matière de sécurité et d'intervention maritime. Grâce aux autorités accordées en vertu de la *Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*, la GCC adapte sa contribution à la sécurité maritime en renforçant la sensibilisation, la présence et l'échange d'information tout en continuant de remplir son mandat civil fondamental. Ces nouvelles responsabilités sont mises en œuvre de manière à respecter le cadre juridique canadien, les droits des peuples autochtones et le rôle de longue date de la GCC en tant qu'institution de service public de confiance. Désormais intégrée au portefeuille de la Défense, la GCC apporte continuité, crédibilité opérationnelle et confiance du public à un moment où les secteurs de l'environnement, l'économie et la sécurité maritime se complexifient.

Comme les années précédentes, les objectifs présentés dans ce document visent à répondre aux risques organisationnels et sont étroitement alignés avec nos objectifs stratégiques à long terme. Bien que ces objectifs soient demeurés les mêmes tout au long du cycle de planification, ce document présente de nouveaux engagements reflétant des résultats concrets, mesurables et importants à atteindre au cours de la prochaine année, dont plusieurs sont alignés sur notre relation changeante avec le MDN. Au cours de l'année à venir, la GCC mesurera ses réussites grâce à des méthodes de travail plus simples et plus efficaces, une responsabilisation à tous les niveaux et une volonté de prendre des risques éclairés et disciplinés pour améliorer les résultats obtenus pour les Canadiens.

La capacité de la GCC à remplir son mandat et à faire progresser ses priorités est influencée par certains risques qui sont présentés et priorisés dans ce plan selon la gravité de leur impact potentiel. Les défis liés à l'attraction et

la rétention du personnel opérationnel qualifié nécessaire pour équiper nos navires, travailler dans nos centres opérationnels, entretenir nos actifs terrestres et soutenir les programmes de la GCC dans nos bureaux régionaux et nationaux demeurent le plus grand risque pour l'exécution de notre mandat. C'est pourquoi la GCC intensifiera ses efforts pour attirer de nouveaux membres du personnel et leur fournir la formation nécessaire pour assurer la continuité des services. En plus de collaborer à des initiatives de sensibilisation et de recrutement avec la Fondation des carrières maritimes canadiennes, Éducation Canadian Geographic et la Marine royale canadienne, la GCC a lancé l'Initiative pour la participation et la formation des Autochtones dans le but d'augmenter la représentation parmi des groupes comme les Inuits, les Premières Nations et les Métis, et pour les préparer à des carrières pleinement satisfaisantes.

Le Collège de la GCC, qui a été renommé l'Académie de la Garde côtière canadienne en septembre 2025 dans le cadre des célébrations de son 60^e anniversaire, est l'un des instituts d'apprentissage maritime les mieux équipés au monde et il est de plus en plus reconnu comme un chef de file mondial de la formation maritime. Depuis plus de six décennies, l'Académie forme et outille notre personnel pour les opportunités et les défis à venir. Aujourd'hui, l'Académie étend son influence à l'international en offrant une formation avancée sur le code polaire à des membres du Forum des gardes côtières de l'Arctique, soutenant une navigation sécuritaire et efficace dans un environnement opérationnel de plus en plus complexe.

Au cours de l'année à venir, nous poursuivrons notre parcours de réconciliation en collaborant avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis en matière de sécurité marine et de protection du milieu marin. En respectant la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* et la politique sur l'Inuit Nunangat, la GCC continuera de respecter l'autodétermination et contribuera à



Sécurité d'abord,
service constant.

l'établissement de partenariats collaboratifs avec les peuples autochtones qui améliorent la capacité marine et la prestation des services.

Le monde évolue, et nous devons en faire autant. En ces temps difficiles, le rôle de la GCC est plus important que jamais. Les opérations sont au cœur de notre travail, assurant l'excellence sur l'eau, dans nos centres de communication, dans nos fonctions techniques, et partout où notre personnel sert. Cette orientation opérationnelle est ce sur quoi les Canadiens comptent, et elle continuera de nous guider. Nous adopterons de nouvelles approches pour offrir des services de plus en plus efficaces aux Canadiens tout en restant fermement engagés envers la sûreté, la sécurité, la souveraineté, la prospérité économique et la protection de l'environnement marin.

Kevin Brosseau

Commissaire

Garde côtière canadienne

La Garde côtière canadienne



Mission

La mission de la GCC consiste à assurer la sécurité de tous les navigateurs, à protéger l'environnement marin et à appuyer la croissance économique du Canada en favorisant un commerce maritime sécuritaire et efficace à l'intérieur et à l'extérieur des eaux canadiennes.

La GCC exerce ses activités 24 heures par jour, 7 jours par semaine, et 365 jours par année dans certaines des conditions maritimes les plus difficiles au monde. Sa zone d'opération couvre 243 000 km de côtes et 5,3 millions de km² de voies navigables maritimes et

continentales. La GCC soutient l'économie océanique du Canada en permettant la circulation de plus de 250 milliards de dollars en commerce maritime international¹, de plus de 350 millions de tonnes de marchandises², et en soutenant des dizaines de milliers d'emplois à l'échelle du Canada³. Accomplir cette mission requiert un leadership dans un monde en mutation où les pressions environnementales, le changement technologique et la dynamique de sécurité en évolution exigent une prévoyance, une adaptabilité et une connaissance maritime coordonnée.

1. Pêches et Océans Canada. (2024). *International Maritime Trade – Trends and Key Commodities. Economic Analysis – Summary* (anglais seulement).
2. Transports Canada. *Les Transports au Canada 2023 – un survol*.
3. Pêches et Océans Canada. (2021). *Retombées économiques de l'industrie du transport maritime du Canada – Analyse économique, Document de travail 2021-03*.



Mandat

La GCC est fière de compter sur une main-d'œuvre hautement qualifiée et diversifiée : capitaines, ingénieurs, matelots de pont, cuisiniers, élèves-officiers, agents des services de communications et de trafic maritimes, agents d'intervention environnementale, spécialistes en recherche et sauvetage, gardiens de phare, techniciens, coordonnateurs de la mobilisation communautaire, administrateurs, analystes de programme, conseillers en politiques, analystes financiers et bien plus encore. Ils remplissent le rôle de la GCC en tant que propriétaire et exploitant de la flotte civile du Canada et assurent la prestation des services aux Canadiens.

Les employés de la GCC soutiennent les services maritimes clés qui incluent :

- » Les aides à la navigation
- » Les services de communications et de trafic maritimes
- » Les services de déglacage et de surveillance des glaces
- » L'entretien des chenaux
- » La recherche et sauvetage en mer
- » L'intervention à l'égard de navires dangereux
- » L'intervention en cas de pollution marine
- » La surveillance et la conformité
- » La sécurité maritime
- » La fourniture de navires, d'aéronefs, d'équipement et de personnel pour soutenir

les interventions lors de demandes d'assistance des provinces et territoires selon une approche pangouvernementale.

Ces services sont fournis dans le cadre du mandat civil de la GCC et soutiennent de plus en plus la sécurité maritime et la connaissance de la situation en coordination avec les partenaires fédéraux, provinciaux, territoriaux et autochtones.

Les services fournis sont mandatés au titre des lois suivantes :

- » *Loi sur les océans*
- » *Loi sur la marine marchande du Canada*
- » *Loi sur la responsabilité en matière maritime*
- » *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*
- » *Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux*
- » *Loi sur la gestion des urgences*
- » *Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*

En plus de pouvoirs législatifs particuliers, les activités de la GCC s'harmonisent également avec d'autres lois :

- » *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*
- » *Loi sur l'évaluation d'impact*
- » *Loi sur la Régie canadienne de l'énergie*

Structure organisationnelle

La GCC est un organisme de service spécial (OSS) qui fait partie du ministère de la Défense nationale (MDN). En tant qu'OSS, elle fonctionne sous un accord-cadre, qui représente une entente écrite conclue entre la GCC, le MDN et le Conseil du Trésor. Cet accord définit la mission, le mandat, les valeurs et l'orientation stratégique de l'organisation, et détaille sa gouvernance et sa relation avec le ministère hôte, ainsi que son cadre organisationnel et de responsabilité. Il est conçu pour offrir une responsabilité claire, une prise de décision simplifiée à l'échelle nationale et un leadership opérationnel qui prend en compte les risques dans une organisation complexe à missions multiples.

L'organisme est dirigé par le commissaire, qui relève directement du sous-ministre du MDN. Le commissaire est appuyé par deux sous-commissaires, le directeur général (DG) de Personnel opérationnel, le DG de Planification, mobilisation et priorités, un contrôleur général ainsi que les commissaires adjoints (CA) des quatre régions administratives : Atlantique, Arctique, Centre et Ouest.

Le sous-commissaire de Construction navale et matériel est responsable de la planification, de la surveillance et de l'exécution de l'ensemble du cycle de vie des actifs essentiels aux services de la GCC, notamment l'acquisition de grands et de petits navires, d'aéronefs et d'aéronefs; la mise en œuvre de mesures provisoires pour maintenir les capacités des programmes; ainsi que la gestion du cycle de vie du matériel de toute la flotte et des actifs terrestres tangibles de la GCC, de l'acquisition à l'élimination.

Le sous-commissaire de Programmes de la Garde côtière canadienne est chargé d'établir les politiques relatives aux programmes et de fournir une orientation fonctionnelle pour s'assurer que les programmes et services de la GCC sont exécutés de façon sécuritaire, uniforme et rentable dans l'ensemble du pays.

Le DG de Personnel opérationnel est chargé des efforts de sensibilisation et de veiller à ce que la GCC dispose des effectifs diversifiés et qualifiés dont elle a besoin pour remplir son mandat actuel et futur. L'Académie de la GCC est le centre national de formation opérationnelle maritime pour la GCC, et son directeur exécutif relève du DG de Personnel opérationnel. La direction générale entreprend la planification stratégique des ressources humaines et aborde des priorités comme l'approche, l'attraction, le développement et le soutien des personnes. Elle est responsable de la mobilisation des employés, incluant la création de produits de communication interne efficaces et l'organisation d'événements pour les employés. La Direction générale du personnel opérationnel abrite le programme national des services de santé, supervisant à la fois les services de soins de première ligne au personnel navigant dans les régions éloignées et à l'Académie, ainsi que les mesures sociales de soutien à la santé pour l'ensemble du personnel de la GCC pour assurer une approche globale du mieux-être.

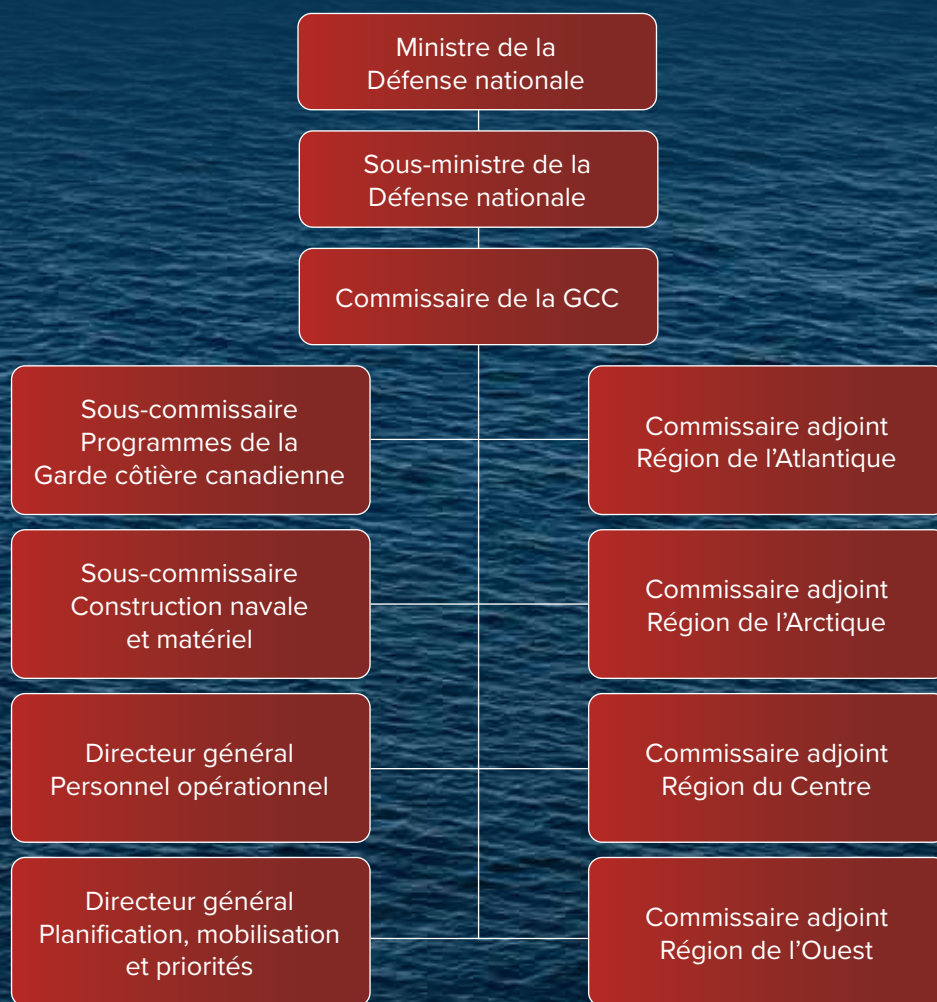
Le DG de Planification, mobilisation et priorités dirige les politiques stratégiques de la GCC et veille à l'alignement des engagements et des investissements sur les objectifs à long terme. La Direction Générale met en œuvre le Programme des relations avec les Autochtones pour faire progresser les engagements en matière de réconciliation et fournit des orientations et des conseils stratégiques guidés par les opérations, ce qui permet la prise de décisions éclairées quant aux politiques et programmes qui touchent les peuples autochtones au Canada. Elle fait également progresser les relations avec les intervenants nationaux et internationaux.

Le contrôleur principal travaille avec le dirigeant principal des finances du MDN et assure les fonctions et services de contrôleur conformément aux politiques, directives et pratiques établies. Cette direction dirige également la planification à long

terme des finances de la GCC pour tous les crédits, conformément aux processus de planification des activités utilisés au sein de l'organisation et à l'échelle du ministère.

Les CA des régions sont responsables de la prestation du portefeuille de programmes et de services de la GCC conformément aux directives et procédures établies par l'administration centrale. Les CA représentent la GCC au nom du

commissaire dans leurs régions respectives et dirigent la mobilisation à l'échelle régionale avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, les partenaires métis, inuits et des Premières Nations, et les intervenants de l'industrie. Les programmes régionaux fournissent des services aux marins, aux exploitants de traversiers, aux pêcheurs, aux plaisanciers, aux ports, aux collectivités côtières, aux ministères et à d'autres organismes gouvernementaux, ainsi qu'au public.



Structure organisationnelle de la Garde côtière canadienne et rapports hiérarchiques de la haute direction.



Budget : Opérations quotidiennes et investissements à long terme

Le budget de la GCC est déterminé chaque année en fonction des besoins opérationnels, des priorités d'investissement à long terme et des objectifs nationaux. Pour l'exercice 2026-2027, l'allocation budgétaire de la GCC s'élève à 3,89 milliards de dollars, assurant la prestation continue de services essentiels dans les lacs, les rivières et les océans du Canada.

Le budget soutient un éventail d'activités dans les principaux domaines ci-dessous.

880 millions de dollars pour les opérations : Ce financement appuie les activités quotidiennes de la GCC, y compris la recherche et le sauvetage, le déglacage, la gestion du trafic maritime et l'intervention environnementale et en cas de danger. Ces fonds sont principalement affectés aux opérations régionales afin de s'assurer que les services de première ligne demeurent robustes et répondent aux besoins des marins.

31,6 millions de dollars pour les subventions et contributions : Cette portion est destinée au financement des bénéficiaires admissibles, y compris les gouvernements, les communautés, les bénévoles et les organismes sans but lucratif autochtones, les communautés côtières, les partenaires de l'industrie et les instituts de recherche.

Ces contributions aident à renforcer les capacités locales, à améliorer les programmes de sécurité maritime et à appuyer les initiatives de prestation de services.

2,97 milliards de dollars pour les dépenses en capital : Cette affectation finance la réfection de la flotte de la GCC ainsi que le plan d'investissement intégré quinquennal de la GCC qui est axé sur la modernisation des actifs et le maintien de l'efficacité opérationnelle à long terme. Les principaux domaines d'investissement sont les suivants :

- » Renouvellement de la flotte
- » Prolongement de la vie des navires
- » Amélioration de l'infrastructure, de l'équipement et des systèmes
- » Exécution d'initiatives dans le cadre du Plan de protection des océans
- » Soutien à l'Initiative de continuité de la flotte

Collectivement, ces investissements soutiennent le renouvellement de la flotte, la présence dans l'Arctique, la fiabilité des services et la modernisation des systèmes nécessaires à une meilleure connaissance du domaine maritime.



Piliers stratégiques de la Garde côtière canadienne

Le présent *Plan intégré des activités et des ressources humaines* est organisé en quatre piliers stratégiques qui guident l'exécution des responsabilités fondamentales de la GCC, assurent l'exécution de son mandat et veillent à ce que sa réalisation réponde aux attentes des Canadiens et des intervenants du secteur maritime. Les efforts seront déployés grâce à des processus simplifiés, une responsabilité claire des résultats et une innovation disciplinée et responsable.



Personnel

Le personnel représente la ressource la plus précieuse de la GCC. La GCC attire des personnes qui souhaitent poursuivre une carrière épanouissante à long terme. Leur engagement est au cœur de l'organisation, et une grande fierté est associée au personnel qui fournit les programmes et services essentiels de la GCC aux Canadiens, 24 heures par jour, 7 jours par semaine et 365 jours par année.

La GCC dispose de personnes compétentes, expérimentées et motivées dans ses effectifs. Elles travaillent sur les navires, à bord d'aéronefs, dans les bases, dans les stations, dans les centres d'opérations, à l'Académie de la GCC, dans les bureaux régionaux et à l'administration centrale. Toutefois, la GCC demeure confrontée

à des défis pour attirer, former et maintenir en poste un effectif diversifié et représentatif ayant le large éventail de compétences nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de son mandat actuel et futur. L'industrie maritime est également confrontée à une pénurie de main-d'œuvre, tant pour les marins que pour ceux qui possèdent les compétences techniques nécessaires pour construire et réparer des navires.

Un personnel qualifié est nécessaire pour exploiter et entretenir les nouveaux navires et l'équipement à la fine pointe de la technologie qui sont livrés dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale. Sans équipages

qualifiés, la GCC n'est pas en mesure de s'acquitter de son mandat. Le manque de personnel est le plus grand risque pour la GCC. C'est pourquoi des efforts importants sont déployés pour attirer, former et maintenir en poste le personnel hautement spécialisé nécessaire pour continuer à offrir les services et les programmes.

De l'organisation d'activités de mobilisation à la mise en œuvre d'outils d'avancement professionnel, la GCC met tout en œuvre pour remédier aux répercussions croissantes des pénuries de main-d'œuvre, améliorer les compétences de la main-d'œuvre, former de futurs leaders, accroître les compétences interculturelles et élargir le rôle de l'Académie de la GCC en tant que centre d'apprentissage et établissement de premier plan dans le domaine de l'éducation maritime. La GCC travaille également à accroître l'agilité opérationnelle et à favoriser l'inclusion, la diversité, l'équité et l'accessibilité pour tous les employés. À mesure que l'organisation s'adapte aux nouvelles exigences opérationnelles, une grande importance sera également accordée à la responsabilité des individus et des dirigeants, ce qui habilitera les employés à simplifier les processus, à remettre en question les anciennes approches et à tester de manière responsable de nouvelles façons de travailler qui renforcent l'impact opérationnel.

Pour unir ces initiatives sous une approche unique, la GCC a élaboré le Plan opérationnel du personnel. Ce cadre centralise les stratégies, les priorités et les résultats concrets liés au cycle de vie complet des employés. Il fournit un plan de travail consolidé et évolutif pour guider les effectifs de la GCC vers un avenir durable à court, moyen et long terme. Depuis qu'elle a joint le MDN, la GCC a renouvelé les efforts déployés pour veiller à ce que ses employés soient équipés pour réussir dans le nouveau modèle opérationnel, avec une compréhension claire de la manière dont ils peuvent contribuer à la proposition de valeur de l'équipe de défense, travailler dans un contexte informé par les menaces, et être habilités à préserver la culture et l'identité uniques de la GCC.

Actifs

La GCC possède et exploite la flotte civile du gouvernement fédéral. Déployés stratégiquement partout au pays, ces actifs soutiennent une vaste gamme de programmes et de services maritimes et fournissent des plateformes à d'autres ministères gouvernementaux. La flotte de la GCC représente également une présence fédérale reconnue à l'échelle nationale et un symbole de service, de sûreté et de souveraineté, particulièrement dans les régions arctiques éloignées.





L'engagement de la GCC envers l'excellence de ses services est manifeste dans la flotte, de nombreux navires étant capables d'accomplir plusieurs types de missions, et la souplesse opérationnelle étant au cœur des efforts de renouvellement de la flotte. Les équipages de tous les navires sont composés de marins professionnels capables d'offrir un large éventail de programmes sur l'eau. Par exemple, un navire et son équipage spécialisé peuvent être optimisés pour soutenir une mission scientifique tout en déployant des bouées de navigation et en servant de navire secondaire de recherche et de sauvetage. Cette philosophie d'exploitation à missions multiples permet de réaliser d'importantes économies d'échelle et fournit au gouvernement du Canada une flotte diversifiée capable de naviguer d'un océan à l'autre.

Bien que la flotte soit sans aucun doute son actif le plus reconnaissable, la GCC compte également sur un réseau complexe d'actifs terrestres pour fournir des services essentiels à la population canadienne, comme des tours de communication, des phares et des balises de chenaux. La GCC a également ajouté de nouvelles capacités aéronautiques à son ensemble d'actifs grâce au transfert de la Direction des services des aéronefs de Transports Canada, depuis le 1^{er} avril 2026. La GCC assure le fonctionnement, l'entretien, la réparation et le remplacement de ses actifs à la fin de leur vie utile, et elle gère leur renouvellement en mettant l'accent sur la réduction des émissions et l'amélioration de l'efficacité énergétique des opérations.



Reconnaissant les répercussions importantes des changements climatiques sur les programmes et services, la GCC se donne également comme priorité d'intégrer la résilience dans la conception et l'utilisation de ses actifs. Cette approche permet d'acquérir des actifs nouveaux et de remplacement capables de répondre aux besoins opérationnels actuels et émergents

Services

La GCC est reconnue mondialement pour son excellence dans la prestation de services. Elle offre avec efficacité une vaste gamme de services maritimes autorisés aux Canadiens et aux usagers des voies navigables canadiennes. Ces services visent à sauver des vies, à améliorer la sûreté et la sécurité maritime, à soutenir les chaînes d'approvisionnement commerciales et à protéger l'environnement marin. Ensemble, ces services appuient l'économie canadienne et favorisent une résilience pansociétale. La GCC continuera de chercher des occasions de simplifier les modèles de prestation de services, de réduire le fardeau administratif et d'améliorer l'interopérabilité avec les partenaires. L'innovation responsable sera encouragée afin de veiller à ce que les services demeurent réactifs, évolutifs et alignés avec un environnement maritime et sécuritaire en évolution. Le maintien de normes élevées exige de naviguer dans des conditions d'exploitation complexes, incluant les impacts environnementaux liés au climat, l'augmentation du trafic maritime, l'évolution des dynamiques géopolitiques et les implications opérationnelles des nouvelles autorités législatives. La GCC continuera d'adapter la prestation de ses services pour relever ces défis tout en maintenant la fiabilité, la sécurité et la confiance du public.

Comme organisation de portée horizontale accomplissant de nombreuses tâches et dotée de mandats multiples, la GCC est en mesure de tirer parti d'un personnel, d'une flotte et d'actifs terrestres pour offrir des plateformes et une expertise maritime aux autres ministères et aux initiatives du gouvernement du Canada. L'organisation fait preuve de leadership dans un contexte mondial en évolution en adaptant la prestation des services pour répondre aux risques émergents et aux menaces à la sécurité. La GCC s'engage fermement à l'excellence pour :

- » soutenir l'économie océanique;
- » maintenir les partenariats avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux, ainsi qu'avec les gouvernements, les collectivités et les organisations autochtones;
- » mettre en œuvre le Plan de protection des océans;
- » soutenir le Service hydrographique du Canada;
- » soutenir la Stratégie pour un gouvernement vert;
- » aider les partenaires des domaines de la science, de l'environnement, de la sécurité et de l'application de la loi;
- » favoriser la diversification commerciale.



Au Canada, on s'attend à ce que le trafic maritime augmente de 50 % d'ici 2030⁴, et à ce que le volume d'échanges croisse et traverse de nouveaux corridors commerciaux. Afin d'attirer des partenaires commerciaux de choix, il sera donc essentiel pour le Canada de moderniser la prestation des services de navigation et d'adopter les normes internationales de sécurité maritime. La GCC se prépare à rendre l'information et les services plus facilement accessibles et intégrés non seulement pour la sécurité maritime et la navigation, mais aussi pour la protection de l'environnement et des mammifères marins, pour accroître la connaissance du domaine maritime national et pour appuyer la croissance des économies locales, régionales et nationale. Pour ce faire, il faut explorer de nouveaux modes de fonctionnement avec des innovations technologiques comme la navigation électronique et la numérisation, et améliorer les nouveaux partenariats pour la prestation intégrée des programmes et services.

Étant donné que la mise en œuvre réussie des services numériques exige une approche coordonnée et collaborative de la part de multiples ministères et intervenants de l'industrie, la GCC continue de collaborer avec ses partenaires et avec l'industrie par l'intermédiaire de divers forums.

Grâce à la modernisation des services de navigation, à une meilleure intégration des données et à une présence opérationnelle continue, la GCC renforce la connaissance du domaine maritime et veille à ce que l'activité dans les eaux canadiennes soit comprise et communiquée aux partenaires de la défense, de la sécurité et de l'application de la loi s'il y a lieu.

Avec l'entrée en vigueur de la *Loi visant à renforcer le système d'immigration et la frontière du Canada*, la GCC contribuera à la sécurité maritime grâce à une présence accrue, à une connaissance de la situation, et à la

4. Transports Canada. (2023). *Aperçu du secteur des transports au Canada*.



communication d'information et de renseignements avec les partenaires de défense et de sécurité. La GCC est une pierre angulaire de la présence arctique et maritime du Canada. Elle agit comme un multiplicateur de force civile pour la défense et contribue à la mise en œuvre de la politique de défense canadienne grâce à sa présence continue, sa connaissance de la situation maritime, son accès et sa logistique.

Gouvernance

La GCC croit qu'une bonne gouvernance est participative, axée sur le consensus, transparente, réceptive, équitable et inclusive. Avec cette vision en tête, l'organisation travaille continuellement à renforcer les politiques, processus, procédures et systèmes nationaux afin d'améliorer la prise de décision et la responsabilité à tous les niveaux, de réduire la complexité inutile et de favoriser une prise de risque éclairée dans des cadres clairs de gouvernance et de surveillance.

Dans le contexte de la récente transition vers le MDN, la GCC examine son accord-cadre d'organisme de service spécial et actualise son modèle de gouvernance et système de soutien. Ces efforts visent à aligner, centraliser et normaliser les processus tout en permettant une prise de décision plus agile et efficace. Le modèle révisé renforcera la capacité de l'administration centrale de la GCC, des quatre régions et de l'Académie de la GCC à fonctionner de manière ordonnée, et il maximisera la synergie opérationnelle entre la GCC et l'équipe de la Défense.

La gouvernance interne et externe des relations avec les Autochtones est un des mécanismes grâce auxquels la GCC fait progresser la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, la politique sur l'Inuit Nunangat et les accords de réconciliation. Les intérêts des partenaires, en particulier ceux des Premières Nations, des Métis et des Inuits, demeurent au cœur de la prise de décision de la GCC, avec un accent continu mis sur le renforcement de la mobilisation. La gouvernance de la GCC est également assurée en collaboration avec l'industrie maritime commerciale, les ports, les traversiers, d'autres paliers gouvernementaux, les gardes côtières internationales et les partenaires de l'industrie afin de maintenir des voies navigables sûres et efficaces qui stimulent l'activité économique du Canada, et elle est appuyée par des conseils consultatifs maritimes nationaux et régionaux.

Chacun des piliers stratégiques ci-dessus est lié à des objectifs à atteindre, et chaque objectif est lié à des engagements précis, mesurables, à court terme et orientés vers l'action. La section suivante fournit une description des objectifs et des engagements associés à chaque pilier stratégique. Des détails supplémentaires sur tous les engagements, comme la date d'achèvement prévue, se trouvent à l'Annexe A.

Ces objectifs et engagements sont conçus pour répondre aux risques organisationnels les plus importants cernés dans le profil de risque de la GCC qui se trouve à l'Annexe B, et ils permettront à la GCC de maintenir le cap vers la pleine réalisation de sa vision à long terme.

Premier pilier stratégique: Personnel

Objectif 1 : Attirer une main-d'œuvre diversifiée pour exécuter les programmes et exploiter la future flotte

La création d'une main-d'œuvre diversifiée est une priorité essentielle pour la GCC. Dans un contexte où les pénuries de main-d'œuvre dans le secteur maritime à l'échelle mondiale entraînent une concurrence accrue et une réglementation plus stricte, la GCC a atteint un point crucial en ce qui a trait au maintien d'une flotte de plus en plus importante et complexe.

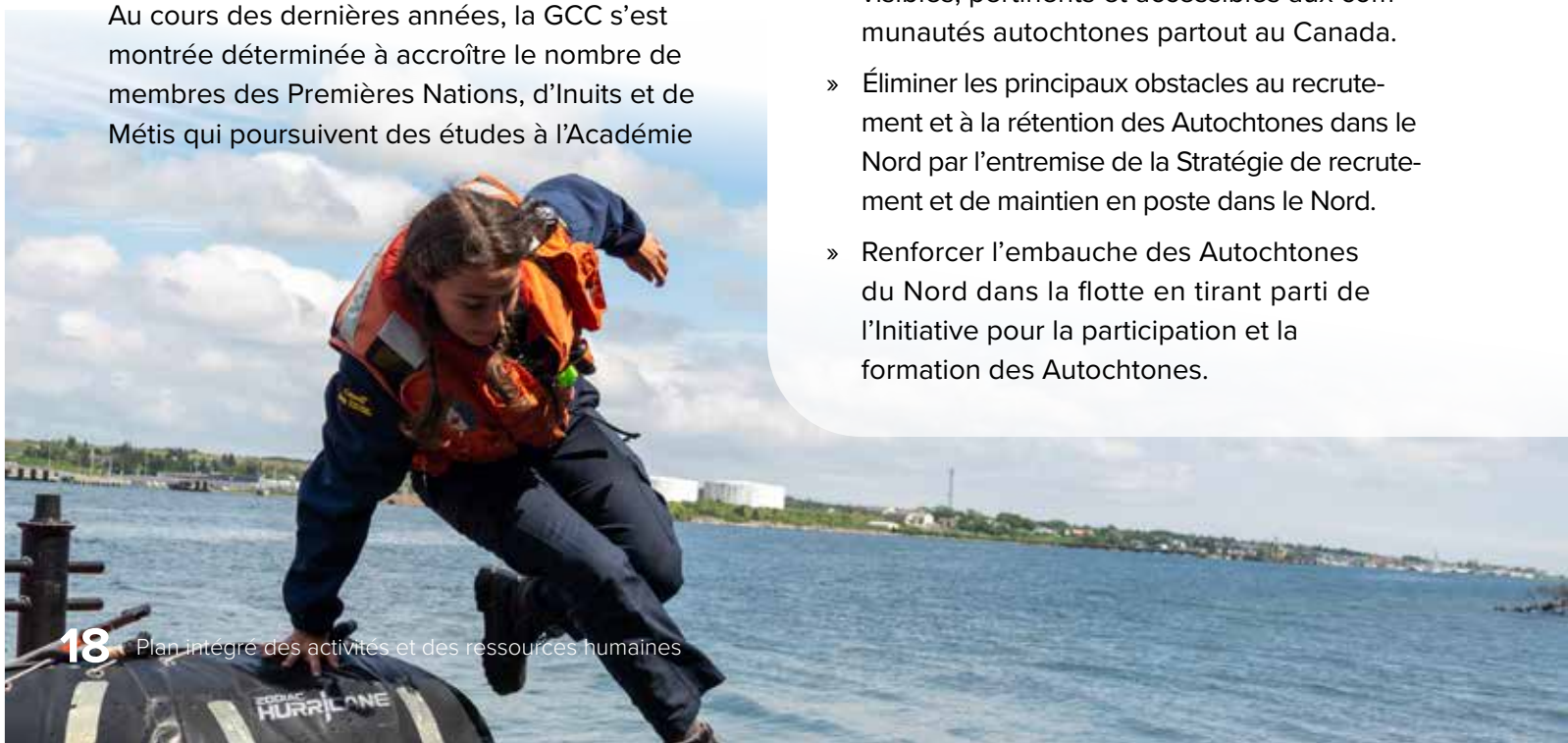
Pour bâtir une main-d'œuvre durable et assurer la continuité des programmes et services à long terme, l'organisation doit d'abord rejoindre les jeunes générations et susciter leur intérêt pour des carrières dans le secteur maritime. À cette fin, la GCC participera cette année à plusieurs événements de sensibilisation axés sur les jeunes et collaborera avec des partenaires comme la Fondation des carrières maritimes canadiennes, Canadian Geographic Éducation et la Marine royale canadienne sur des initiatives conjointes de recrutement.

Au cours des dernières années, la GCC s'est montrée déterminée à accroître le nombre de membres des Premières Nations, d'Inuits et de Métis qui poursuivent des études à l'Académie

de la GCC en offrant un soutien adapté à la culture tout au long du processus d'attraction. Ces efforts se poursuivront cette année avec la traduction de ressources clés et de matériel de mobilisation en langues autochtones. En reflétant la diversité culturelle et linguistique du Canada, la GCC s'engage à rendre les carrières maritimes visibles, pertinentes et accessibles aux communautés du Nord et autochtones.

Engagements :

- » Susciter un intérêt initial chez les jeunes pour les cheminements de carrière dans le secteur maritime, en particulier chez les Autochtones, les jeunes issus de communautés sous-représentées et les étudiants des régions arctiques, rurales et côtières.
- » Renforcer les principaux partenariats pour accroître la notoriété et l'attrait des perspectives de carrière dans le secteur maritime.
- » Promouvoir les possibilités offertes par l'Académie de la Garde côtière canadienne et dans le programme de bateaux de sauvetage côtier.
- » Traduire les ressources clés et le matériel de mobilisation en langues autochtones afin de respecter les droits linguistiques des Autochtones et de veiller à ce que les cheminements de carrière maritimes soient visibles, pertinents et accessibles aux communautés autochtones partout au Canada.
- » Éliminer les principaux obstacles au recrutement et à la rétention des Autochtones dans le Nord par l'entremise de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste dans le Nord.
- » Renforcer l'embauche des Autochtones du Nord dans la flotte en tirant parti de l'Initiative pour la participation et la formation des Autochtones.



EN VITRINE

L'Initiative pour la participation et la formation des Autochtones dans la région de l'Arctique



La GCC fournit des services essentiels qui assurent la sécurité, la protection de l'environnement et le soutien économique à travers les régions éloignées et difficiles de l'Arctique canadien. Dans ces régions, les brise-glaces de la GCC constituent un élément fondamental du système de réapprovisionnement des collectivités, et l'organisation travaille en étroite collaboration avec les partenaires inuits, métis et des Premières Nations pour veiller à ce que son travail dans l'Arctique tienne compte de leurs priorités.

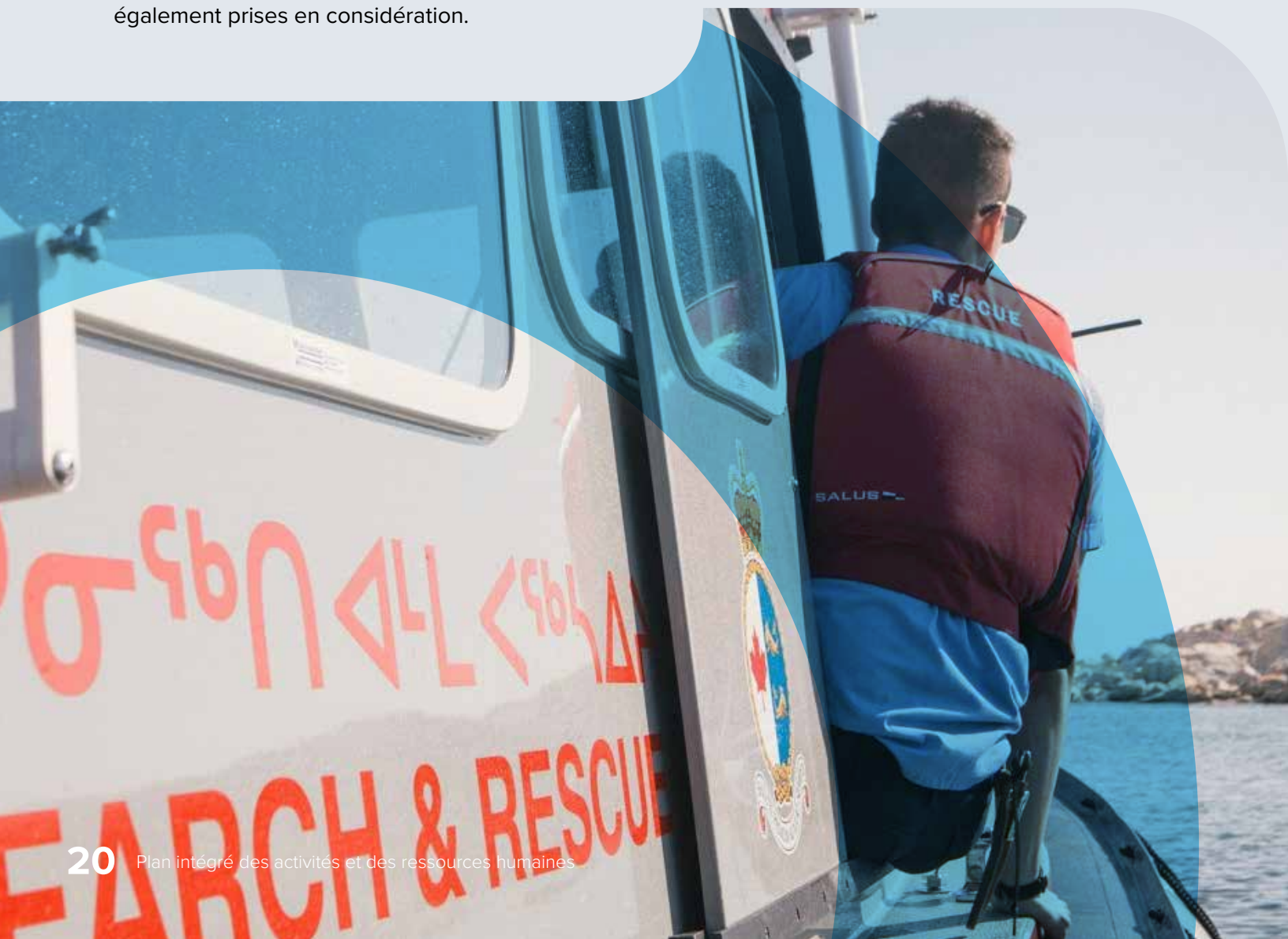
En appui aux efforts de réconciliation du gouvernement du Canada, la GCC est déterminée à créer davantage de possibilités d'emploi intéressantes pour soutenir les Autochtones résidents du Nord. Cela comprend le soutien à la mise en œuvre des traités modernes et des ententes sur les revendications territoriales, ainsi qu'une plus grande représentation des Autochtones dans ses programmes et services.

L'embauche d'équipages représentatifs va au-delà de l'équité en matière d'effectif. La GCC reconnaît les connaissances et les liens uniques que les Inuits, les membres des Premières Nations et les Métis ont avec leur environnement et qui sont essentiels à la prestation de programmes comme la recherche et le sauvetage de même que l'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes.

Lancée en 2025 par la région de l'Arctique de la GCC, l'Initiative pour la participation et la formation des Autochtones vise à accroître la représentation de groupes comme les Autochtones, les résidents du Nord et les femmes dans l'industrie maritime canadienne, et à les préparer à des carrières enrichissantes au sein de la GCC. L'initiative cherche activement des matelots de pont autochtones du Nord souhaitant se joindre à la flotte.

L'Initiative pour la participation et la formation des Autochtones comprend deux composantes principales : un répertoire de curriculum vitae propre à la région de l'Arctique et un programme de formation numérique axé sur les jeunes. Les Inuits qui bénéficient de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut sont fortement encouragés à poser leur candidature, étant donné qu'ils sont prioritaires pour les postes au Nunavut. Les candidats qui bénéficient d'autres ententes sur les revendications territoriales ou traités modernes sont également encouragés à s'auto-identifier. La priorité est accordée aux diplômés du programme de formation sur le domaine maritime et la pêche du Nunavut et du Western Arctic Marine Training Centre, mais les candidatures d'Inuits, de membres des Premières Nations et de Métis diplômés d'autres programmes maritimes sont également prises en considération.

L'objectif initial de l'initiative était d'embaucher 10 matelots de pont pour les navires de la GCC d'ici la fin de 2026-2027. À l'heure actuelle, huit matelots ont été embauchés et travaillent activement à bord de navires. La GCC est déterminée à favoriser un environnement de travail inclusif et dynamique qui soutient l'épanouissement et le développement de son personnel. Servir la GCC et protéger les eaux de l'Arctique procure un sentiment de fierté et d'intention qui va au-delà d'un simple travail. L'Initiative pour la participation et la formation des Autochtones permet aux employés de développer de précieuses compétences maritimes tout en jouant un rôle essentiel dans l'opération sécuritaire et efficace des navires de la GCC dans l'Arctique.



Objectif 2 : Former et perfectionner un effectif qualifié qui s'adapte aux demandes nouvelles et changeantes

La GCC est une organisation opérationnelle, et son personnel doit continuellement perfectionner ses compétences et en acquérir de nouvelles pour exceller dans son travail et s'adapter à l'évolution des exigences. De nombreux postes opérationnels exigent l'obtention et le maintien de certifications particulières. La GCC offre une formation technique basée sur les compétences, une formation de gestion et de sécurité, et une formation au travail d'équipe. Une attention continue est accordée aux produits de formation, à l'assurance de la qualité et aux méthodes utilisées.

L'Académie de la GCC est l'un des instituts d'apprentissage maritime les mieux équipés au monde, et ses installations sont en cours d'agrandissement et de modernisation pour s'assurer qu'elle peut continuer à préparer le personnel de la GCC aux possibilités et aux défis à venir. Cette année, l'Académie de la GCC renforcera sa position de chef de file mondial en formation maritime en offrant la formation avancée du code polaire de l'Organisation maritime internationale aux membres du Forum des gardes côtières de l'Arctique, ainsi qu'en partageant ses connaissances et en appuyant la garde côtière norvégienne dans des domaines comme l'élaboration de cours pour des programmes de navigation, d'ingénierie et de formation opérationnelle.

En outre, la GCC a l'intention d'améliorer la formation du personnel navigant, de créer des programmes d'études pour accroître la sensibilisation de la main-d'œuvre par rapport à la sécurité, et d'intégrer les avancées en navigation maritime et en technologies opérationnelles dans des programmes de formation modernisés. Un objectif clé sera de bâtir les éléments fondamentaux d'une stratégie nationale de formation globale qui normalise les capacités d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes à l'échelle de l'organisation.

Engagements :

- » Positionner l'Académie de la Garde côtière canadienne comme un chef de file mondial en formation maritime.
- » Renforcer l'élaboration de la formation et le soutien offert au personnel navigant.
- » Élaborer un programme d'études pour accroître la sensibilisation de la main-d'œuvre de la GCC par rapport à la sécurité et lui permettre d'opérer dans un environnement informé par les menaces.
- » Élaborer des programmes de formation modernisés pour appuyer les avancées en navigation maritime et en technologies opérationnelles.
- » Développer les éléments fondamentaux d'une stratégie nationale de formation complète visant à normaliser les capacités d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes.
- » Améliorer les pratiques de recouvrement des coûts de la Garde côtière canadienne en formant le personnel responsable des programmes d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes ainsi que de surveillance et de conformité.

Objectif 3 : Maintenir en poste le personnel en accordant la priorité à l'avancement professionnel, à la sécurité, à la santé et au mieux-être, ainsi qu'à la mobilisation des employés

La GCC valorise ses employés et cherche à les fidéliser en leur offrant une carrière enrichissante et stimulante. Afin de renforcer le rôle de la GCC en tant qu'employeur stratégique, informé et proactif de choix, l'organisation doit demeurer au courant des tendances du marché du travail et y réagir rapidement, non seulement pour évaluer l'incidence de ces tendances sur les activités et initiatives en cours, mais aussi pour éclairer les

activités futures comme celles proposées dans le cadre de l'Initiative de continuité de la flotte et de la Stratégie nationale de construction navale.

L'objectif principal des efforts de la GCC est de bâtir une main-d'œuvre prête pour l'avenir et résiliente en mettant en œuvre des politiques stratégiques de gestion des talents et de la santé. Cela inclut le déploiement du Plan de gestion des talents de la flotte, l'utilisation des outils de développement de carrière et la transition du Plan opérationnel du personnel vers une stratégie complète de gestion des ressources humaines. Ces efforts visent à renforcer la capacité organisationnelle, la responsabilité et la sécurité psychologique tout en favorisant une forte culture de sécurité grâce à des programmes de formation et de sensibilisation.

En complément du perfectionnement de la main-d'œuvre, la GCC continuera de mettre l'accent sur la santé et le bien-être grâce à des processus normalisés. Les principales mesures incluent la consolidation des politiques de santé dans un manuel unifié, l'alignement des procédures régionales d'évaluation médicale et le renforcement des programmes de soutien par les pairs pour les interventions à la suite d'incidents critiques. De plus, l'élargissement des initiatives Sécurité en mer et la promotion de la formation en santé et sécurité au travail renforceront la résilience physique et psychologique, assurant des pratiques cohérentes et un environnement plus sûr et positif pour l'ensemble du personnel.

Engagements :

- » Mettre en œuvre le Plan de gestion des talents de la flotte et les initiatives subséquentes pour le personnel en mer.
- » Utiliser les outils de développement de carrière pour façonner stratégiquement une main-d'œuvre prête pour l'avenir.
- » Renforcer la sécurité des renseignements médicaux confidentiels.
- » Examiner et aligner les processus régionaux relatifs aux évaluations médicales, aux examens d'aptitude au travail et aux évaluations de santé du personnel surnuméraire avant l'embarquement sur les navires.
- » Élaborer un manuel de politique des services de santé afin de consolider et d'aligner les politiques de santé de la Garde côtière canadienne et de les appliquer avec cohérence dans les régions.
- » Renforcer et promouvoir le programme interne de soutien par les pairs pour l'intervention à la suite d'un incident critique afin d'assurer le perfectionnement continu, l'efficacité et la résilience de la main-d'œuvre.
- » Renforcer la responsabilité et la capacité de l'organisation à assurer la sécurité psychologique en élargissant la portée des initiatives Sécurité en mer.
- » Utiliser le processus de planification des opérations du personnel pour élaborer une stratégie déterminante de gestion du personnel.
- » Renforcer la culture de sécurité en intégrant les facteurs humains sur la santé et sécurité au travail ainsi que la sensibilisation au risque d'entreprise dans des formations ciblées et des initiatives de développement du leadership qui encouragent les rapports proactifs et la responsabilité opérationnelle.



Deuxième pilier stratégique : Actifs

Objectif 1 : Faire progresser le renouvellement de la flotte tout en maintenant la capacité opérationnelle à exécuter les programmes et à respecter les niveaux de service

La GCC exploite la flotte civile du gouvernement fédéral et offre des services maritimes essentiels aux Canadiens. Toutefois, les navires vieillissants de la GCC sont de plus en plus coûteux à entretenir et sont plus souvent mis hors service en raison de réparations imprévues, ce qui met encore plus de pression sur les navires restants. La demande de travaux sur l'eau augmente, et le besoin de remplacer les navires n'a jamais été aussi grand. Dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale, la GCC continuera de construire de grands et petits navires au cours des prochaines décennies.

Les nouveaux navires sont conçus pour tirer parti de la modularité, dans la mesure du possible, pour leur permettre de remplir différentes fonctions en ajoutant ou en retirant des modules d'équipement, comme des laboratoires scientifiques. Cette polyvalence permettra à la flotte de la GCC de continuer à fournir des services de base comme la recherche et le sauvetage tout en accomplissant d'autres missions, réduisant ainsi le nombre de navires employés dans certains contextes, contribuant à la réduction des émissions.

Plusieurs projets progresseront dans le cadre des efforts de renouvellement de la flotte tout au long de 2026-27, dont la livraison du premier navire de patrouille extracôtier et de l'Arctique de la GCC, le lancement de la préconstruction des brise-glaces de programme, l'attribution du contrat de construction du premier groupe de six brise-glaces polyvalents, et le lancement du processus d'invitation à se qualifier pour la construction des navires semi-hauturiers multimissions.

En attendant la livraison de nouveaux navires, la GCC poursuit les travaux de prolongement de la durée de vie, de modernisation de mi-vie, de conversion et d'entretien afin de s'assurer que les anciens navires actifs demeurent sécuritaires, fiables et capables de fournir des services essentiels aux Canadiens.

Engagements :

- » Commencer les travaux de préconstruction pour le brise-glace de programme par l'entremise d'un contrat d'équipement et de matériaux.
- » Commencer les travaux de prolongement de vie du NGCC *Sir William Alexander*.
- » Commencer les travaux de prolongement de vie du NGCC *Mamilossa*.
- » Commencer les travaux de prolongement de vie du NGCC *Siyay*.
- » Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC *Dumit*.
- » Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC *Griffon*.
- » Poursuivre les travaux de prolongement de vie des bateaux de sauvetage motorisés de 47 pieds.
- » Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC *Terry Fox*.
- » Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC *John P. Tully*.
- » Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC *Pierre Radisson*.
- » Mettre en œuvre le système de gestion de la qualité pour le programme d'entretien de la flotte.
- » Faire avancer le processus d'invitation à la qualification pour la construction des navires semi-hauturiers multimissions.
- » Attribuer le contrat de construction pour le premier groupe de six brise-glaces polyvalents.
- » Livrer le premier navire de patrouille arctique et hauturier de la Garde côtière canadienne.

EN VITRINE

La livraison du nouveau navire hauturier de science océanographique



La GCC est en train de renouveler sa flotte, et des navires sont construits dans des chantiers navals partout au Canada et à l'étranger dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale. Après des années de travaux de conception et de construction, la GCC a pris livraison en 2025 d'un nouveau navire hauturier de science océanographique (NHSO) à la fine pointe de la technologie. Aujourd'hui plus grand navire scientifique de toute la flotte, le nouveau navire a remplacé le NGCC *Hudson*, mis hors service en 2022 après 59 ans de service.

Le contrat de construction du nouveau NHSO a été attribué en janvier 2021 au chantier naval Seaspan de Vancouver, l'un des partenaires stratégiques du Canada dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale. Après plusieurs jalons importants dans la construction et l'assemblage, le nouveau NHSO était prêt pour des essais au port au printemps 2024.

Une cérémonie officielle de lancement et de baptême du nouveau navire a eu lieu à l'été 2025. Le navire a été nommé NGCC *Naalak Nappaaluk*, en l'honneur d'un aîné inuk vénéré de Kangiqsuuaq, au Nunavik. Monsieur Naalak Nappaaluk était reconnu pour sa connaissance approfondie de la culture inuite, de la navigation et de l'intendance environnementale. Le nom a été choisi en collaboration avec l'Inuit Tapiriit Kanatami, reflétant en cela l'engagement de la GCC à renforcer les relations avec les communautés autochtones.

Le NGCC *Naalak Nappaaluk* a été livré à la GCC en novembre 2025. Le navire a ensuite navigué de la côte Ouest jusqu'à son port d'attache, l'Institut océanographique de Bedford, à Dartmouth (Nouvelle-Écosse), en passant par le canal de Panama. Le NGCC *Naalak Nappaaluk* est exploité sur la côte Est du Canada, et on s'attend

à ce qu'il navigue toute l'année dans l'océan Atlantique et le golfe du Saint-Laurent, ainsi que dans l'Arctique pendant l'été.

Le NGCC *Naalak Nappaaluk* offre des capacités grandement améliorées et une fiabilité plus élevée que celles de son prédécesseur. Conçu comme un laboratoire flottant, le NGCC *Naalak Nappaaluk* soutiendra un large éventail de missions scientifiques océaniques et pourra accueillir jusqu'à 34 membres d'équipage et 26 scientifiques. Le navire est équipé d'un pont sur lequel on peut installer différents modules d'équipement en fonction des exigences des missions, d'une station d'observation des mammifères marins, d'une salle d'échantillonnage océanique, de plusieurs laboratoires, et d'équipements de pointe pour recueillir et analyser des données afin de mieux comprendre nos écosystèmes océaniques. Comme tous les

grands navires de la flotte de la GCC, le nouveau navire peut également effectuer des missions secondaires, y compris la recherche et le sauvetage, ainsi que l'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes.

La livraison du nouveau NHSO représente une étape importante dans les efforts de renouvellement de la flotte de la GCC et démontre le grand talent et les capacités du Canada en matière de construction navale. Ce nouveau navire permettra non seulement de mieux comprendre l'environnement marin, mais aussi de renforcer le rôle du Canada en tant que chef de file mondial dans le domaine des sciences océaniques. Tout comme le NGCC *Hudson*, le NGCC *Naalak Nappaaluk* et ses équipages serviront les Canadiens pendant des décennies dans un monde imprévisible et changeant.



Objectif 2 : Se préparer à la transition en service et à la gestion du cycle de vie de la nouvelle flotte, y compris la détermination des besoins en matière d'infrastructures

La GCC se prépare à l'entrée en service de nouveaux navires en modernisant les infrastructures physiques, en formant le personnel et en mettant à jour les politiques, procédures et règlements pertinents pour la nouvelle flotte.

L'Initiative de continuité de la flotte est le cadre qui appuie cette transformation. Un de ses principaux rôles est d'orienter le travail visant à obtenir

le financement nécessaire pour constituer l'effectif disposant des compétences avancées nécessaires pour exploiter une flotte plus grande et plus moderne, tout en mettant l'accent sur la diversité, l'inclusion et le mieux-être de tout le personnel.

Cette année, les efforts porteront sur le renforcement de l'infrastructure et de la préparation opérationnelle de la GCC grâce à des investissements stratégiques et à la modernisation. Les principales priorités incluent l'avancement de la construction de nouvelles stations de recherche et sauvetage ainsi que la progression des améliorations majeures des installations comme la

conception des quais et de l'alimentation à quai sur plusieurs sites. La normalisation des dépôts de données de gestion des actifs à travers l'organisation garantira un suivi cohérent et efficace des ressources, tandis que la mise à jour du plan d'entretien pluriannuel aidera à combler les lacunes en entretien de la flotte et à s'adapter aux besoins opérationnels en évolution.

En plus de l'infrastructure et de l'entretien, les efforts de la GCC mettront l'accent sur des stratégies tournées vers l'avenir pour le soutien aérien. L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie complète d'aviation de flotte optimiseront la diversité des actifs aéronautiques, améliorant ainsi l'efficacité et l'efficience des programmes. Ensemble, ces actions créeront un cadre opérationnel robuste et durable qui soutient les services indispensables aux missions et positionne l'organisation pour la réussite à long terme.

Engagements :

- » Faire progresser la construction de deux stations de recherche et sauvetage grâce au financement de l'Initiative de continuité de la flotte accordé aux projets d'infrastructure maritime.
- » Avancer les travaux majeurs de conception des quais et de l'alimentation externe à cinq sites.
- » Normaliser les dépôts de données de gestion d'actifs à travers l'organisation.
- » Mettre à jour le plan d'entretien pluriannuel de la Garde côtière canadienne afin de combler les lacunes d'entretien de la flotte et de satisfaire aux nouvelles exigences relatives à l'exploitation et à l'entretien efficaces des navires.
- » Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'aviation de flotte pour veiller à ce que la future flotte utilise une combinaison optimale d'actifs aéronautiques pour soutenir l'efficience et l'efficacité du programme.

Objectif 3 : Faire progresser les activités d'adaptation et d'atténuation en matière de changements climatiques grâce à l'innovation et aux partenariats afin d'accroître la résilience aux changements climatiques et d'atteindre les cibles du gouvernement en matière d'écologisation

En tant qu'organisation qui exerce ses activités en grande partie dans les régions côtières, la GCC voit la prestation de ses programmes subir des répercussions environnementales de plus en plus graves liées aux changements climatiques. Qu'il s'agisse de tempêtes extrêmes, de changements dans la glace de mer de l'Arctique, d'érosion côtière, d'inondations ou de feux de forêt, les changements climatiques sont devenus un défi majeur pour la GCC. L'organisation doit s'adapter en ajustant la prestation de ses programmes et services tout en réduisant sa contribution aux émissions nationales de gaz à effet de serre et en mettant en place des mesures pour protéger l'environnement marin et la vie marine.

Même avec d'importantes réductions d'émissions, de nombreuses répercussions des changements climatiques s'aggraveront, et la GCC doit être prête à poursuivre ses activités dans des environnements difficiles. La GCC travaille à améliorer sa résilience climatique et sa durabilité en intégrant les considérations environnementales dans les opérations et la gouvernance, et s'engage à mettre en œuvre la Feuille de route pour la résilience aux changements climatiques grâce à des actions prioritaires d'adaptation et d'atténuation alignées sur les stratégies nationales. La GCC poursuit également ses efforts pour améliorer l'efficacité opérationnelle et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Des études collaboratives soutiendront davantage la décarbonation et assureront des approches fondées sur des données probantes pour atteindre les objectifs environnementaux à long terme.

Pour compléter ces efforts, la GCC poursuit des solutions innovantes comme le développement d'une économie circulaire du plastique pour les aides flottantes à la navigation en réutilisant le polyéthylène des stocks de bouées en fin de vie pour fabriquer de nouvelles bouées. Le Plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle sera également mis en œuvre pour respecter les engagements du gouvernement relatifs à l'écologisation, avec des considérations climatiques et de décarbonation intégrées dans la planification, la prise de décision et la gouvernance de la flotte. Ensemble, ces actions visent à positionner l'organisation comme un leader dans les opérations marines durables tout en réduisant son empreinte environnementale.

Engagements :

- » Mettre en œuvre la Feuille de route de la Garde côtière canadienne pour la résilience aux changements climatiques grâce à des mesures prioritaires d'adaptation et d'atténuation en accord avec la Stratégie pour un gouvernement vert et la Stratégie nationale d'adaptation.
- » Créer des gains d'efficacité et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations.
- » Développer une économie circulaire pour le plastique contenu dans les aides flottantes à la navigation en fabriquant de nouvelles bouées à partir du polyéthylène récupéré dans les réserves existantes de bouées hors d'usage.
- » Poursuivre les études collaboratives visant à renforcer les efforts de décarbonisation de l'organisation.
- » Mettre en œuvre le Plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle pour soutenir les engagements du gouvernement en matière d'écologisation.
- » Intégrer les considérations climatiques et de décarbonisation dans la planification de la flotte, la prise de décision et la gouvernance.



EN VITRINE

Une économie circulaire du plastique pour les aides flottantes à la navigation



La GCC est responsable de l'exécution de plusieurs programmes de navigation maritime qui contribuent à assurer la sécurité et l'efficacité du trafic maritime dans les voies navigables canadiennes. L'un de ces programmes est le Programme des aides à la navigation, qui utilise des équipements comme des bouées, des feux d'alignement et des balises pour aider les marins à confirmer leur position, à rester dans les chenaux navigables et à éviter les dangers maritimes.

La GCC acquiert environ 600 bouées par année. Actuellement, plus de 8 000 bouées en plastique sont déployées. Bien qu'elles soient essentielles pour une navigation sécuritaire, les bouées en plastique représentent une source importante de déchets provenant des activités de la GCC, et l'organisation est déterminée à réduire leur contribution à son empreinte carbone globale.

Grâce à un financement du Fonds pour un gouvernement vert, la GCC a lancé un projet axé sur le recyclage des plastiques récupérés des bouées en fin de vie utile afin de fabriquer de nouvelles bouées modulaires. Les bouées actuelles sont difficiles à éliminer parce qu'elles contiennent des mélanges de matériaux qu'il est coûteux et compliqué de séparer, et la plupart des bouées endommagées ne peuvent pas être réparées. Pour résoudre ce problème, la GCC a créé ses propres prototypes de bouées. Grâce à la recherche et au développement internes, les ingénieurs de la GCC ont conçu des bouées modulaires qui offrent des solutions personnalisées aux problèmes associés aux modèles traditionnels. Les nouvelles bouées ont une durée de vie utile prolongée grâce à leur réparabilité, ce qui résout les problèmes de gestion du cycle de vie associés aux conceptions actuelles. Elles sont extrêmement rentables et écologiques puisqu'elles permettent à la GCC de conserver les plastiques dans la chaîne de valeur pendant une période prolongée.

En plus de ces travaux, un sous-projet explore la faisabilité de la conversion des plastiques des bouées en combustibles et en bois synthétiques au moyen de technologies de transformation avancées.

D'importantes étapes ont été franchies jusqu'à maintenant dans tout le pays. Grâce à divers efforts déployés dans les Territoires du Nord-Ouest, en Nouvelle-Écosse et en Ontario, plus de 12 tonnes de plastique ont été recyclées, ce qui représente 94 % des matériaux des bouées détournés des sites d'enfouissement. La GCC a mené des essais de recyclage avec des fournisseurs en utilisant différents processus et extrants, et plusieurs prototypes de bouées modulaires ont été mis au point qui font actuellement l'objet d'essais sur le terrain.

Le projet met désormais l'accent sur l'intensification des essais de recyclage, l'amélioration de la conception modulaire des bouées et la réalisation d'études de faisabilité pour un traitement à grande échelle. Au bout du compte, ces efforts importants permettront à la GCC d'éliminer complètement

les anciennes réserves de bouées et d'établir une économie entièrement circulaire pour les aides flottantes à la navigation. Le résultat souhaité est de remplacer toutes les bouées traditionnelles en plastique par des modèles modulaires.

Ces efforts novateurs font progresser les objectifs environnementaux du Canada en réduisant les déchets de plastique et les émissions de gaz à effet de serre, et ils favorisent l'innovation dans la gestion du cycle de vie des actifs. En bouclant la boucle sur l'utilisation du plastique, la GCC fait preuve de leadership en matière de durabilité et d'efficacité opérationnelle.



Objectif 4 : S'assurer que les actifs terrestres sont disponibles, capables et fiables

Le programme de l'État de préparation des actifs terrestres (ÉPAT) est chargé de veiller à ce que les actifs qui ne font pas partie de la flotte soient disponibles, capables et fiables pour exécuter les programmes de la GCC. Il gère les actifs au moyen des services de planification des investissements du cycle de vie, d'ingénierie, d'acquisition, d'entretien et d'aliénation.

Les actifs terrestres et maritimes de la GCC comprennent des aides à la navigation fixes et flottantes, des aides sonores et radars, et des aides maritimes de longue portée. Ils comprennent également les systèmes de communication et de navigation électroniques fournis par l'intermédiaire d'un réseau de radars, d'antennes paraboliques à micro-ondes, de radios, ainsi que d'outils de technologie de l'information reposant sur

plus de 300 installations distantes. Les stations de recherche et sauvetage, les actifs matériels d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes servant au confinement, à la collecte et au stockage des déversements, de même que les bases font également partie des actifs gérés par le programme de l'ÉPAT.

L'organisation accorde la priorité à l'aménagement et la modernisation des infrastructures afin de renforcer la sécurité maritime et les capacités opérationnelles. Cela inclut l'établissement de contrats de conception pour les centres de sécurité maritime et la modernisation des actifs des Services de communications et de trafic maritimes. Les efforts porteront également sur la remise à neuf et le remplacement des actifs d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes, ainsi que des véhicules et de l'équipement de levage essentiels aux programmes de la GCC.

Tournés vers l'avenir, les efforts de la GCC mettent l'accent sur l'amélioration des infrastructures et l'intégration de technologies avancées pour soutenir les besoins opérationnels futurs de la flotte. Ces améliorations visent à assurer la préparation à des solutions innovantes et à l'évolution des exigences, renforçant l'engagement de l'organisation envers la sûreté, la sécurité maritime, l'efficacité et la protection environnementale à travers le réseau maritime canadien.

Engagements :

- » Établir les contrats de conception pour l'infrastructure du centre de sécurité maritime de Port Renfrew.
- » Poursuivre la mise à niveau et l'amélioration des actifs des services de communications et de trafic maritimes.
- » Remettre en état et remplacer les actifs d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes.
- » Remettre en état et remplacer les véhicules et l'équipement de levage utilisés par les programmes de la Garde côtière canadienne.
- » Améliorer les infrastructures et les technologies pour appuyer les besoins opérationnels de la future flotte et les technologies innovatrices utilisées.

Troisième pilier stratégique : Services

Objectif 1 : Protéger le milieu marin et les navigateurs en jouant un rôle de leadership en matière de gestion des incidents sur l'eau dans un paysage comportant de multiples partenaires

La GCC joue un rôle de chef de file au sein du réseau national d'intervenants en matière

d'environnement et de dangers en milieu marin, en maintenant un niveau élevé de préparation pour répondre aux urgences touchant la pollution marine et pour atténuer les risques posés par les navires dangereux. En tant que premiers répondants, les employés de la GCC travaillent avec les pollueurs et des partenaires, y compris des partenaires autochtones et des collectivités côtières, les provinces et territoires, les organisations d'intervention et d'autres ministères à tous les niveaux pour planifier et coordonner les interventions en cas d'incidents de pollution marine ou d'autres dangers liés à des navires.

La GCC fait progresser ses capacités d'intervention en cas de pollution marine grâce à une planification et une coordination des interventions selon une approche complète et intégrée avec de multiples partenaires. Les principales mesures incluent l'achèvement de huit plans intégrés d'intervention en cas de pollution marine élaborés en collaboration avec des partenaires et fondés sur la science, les connaissances autochtones et l'expérience opérationnelle. Un calendrier national sera établi pour prioriser des plans supplémentaires pour le prochain cycle, appuyé par un rapport retraçant les leçons apprises, les défis et les possibilités associés au premier cycle de planification.

Pour assurer l'état de préparation opérationnelle et la cohérence, la GCC améliorera la formation, acquerra de l'équipement spécialisé et développera des ressources pour la gestion des incidents impliquant des substances nocives et dangereuses. Des normes nationales de mission seront introduites pour intégrer les considérations liées aux substances nocives et guider la gestion interfonctionnelle des urgences entre les programmes et régions. Les autres priorités incluent la définition des exigences d'observation aérienne pour les programmes de la GCC, le renforcement de la coordination interministérielle pour les incidents sur l'eau, et l'amélioration de l'état de préparation relatif à la sécurité maritime dans un contexte complexe comptant plusieurs partenaires.

Engagements :

- » Finaliser huit plans intégrés d'intervention en cas de pollution marine élaborés en collaboration avec des partenaires de planification et éclairés par la science, le savoir autochtone et l'expérience opérationnelle.
- » Élaborer un calendrier national pour prioriser l'élaboration de plans intégrés supplémentaires d'intervention en cas de pollution marine pour le prochain cycle de planification.

- » Produire un rapport national regroupant les leçons apprises, les défis et les possibilités régionales et nationales du premier cycle de planification intégrée d'intervention en cas de pollution marine pour déterminer comment inclure la prestation d'une gamme plus large de services et soutenir les efforts de résilience communautaire dans cette planification.
- » Faire progresser la formation et l'acquisition d'équipement, et accroître les ressources des programmes pour renforcer la sécurité des employés et faciliter une coordination efficace dans la gestion des incidents maritimes impliquant des substances nocives et potentiellement dangereuses.
- » Élaborer des normes nationales de mission pour les interventions maritimes et la gestion des urgences afin de guider la prestation opérationnelle cohérente et interopérable des programmes entre les programmes et les régions.



- » Intégrer les notions associées au projet sur les substances nocives et potentiellement dangereuses dans le programme d'intervention environnementale et de dangers maritimes ainsi que dans la planification des interventions en zones marines.
- » Définir les exigences d'observation aérienne de la Garde côtière canadienne pour soutenir les programmes de recherche et sauvetage, d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes, de surveillance et de conformité, ainsi que de gestion des incidents et des urgences.
- » Renforcer et maintenir les mécanismes de coordination interministériels pour les incidents sur l'eau et la sécurité maritime.
- » Renforcer la préparation à la sécurité maritime pour répondre aux incidents dans un environnement en évolution comportant de multiples partenaires.

Objectif 2 : Garantir l'état de préparation des programmes en s'adaptant à un contexte opérationnel en évolution afin de continuer à fournir des services qui soutiennent la compétitivité économique, la sûreté et la sécurité maritimes, et la protection des océans

La GCC a pour mandat d'appuyer le déplacement sécuritaire, économique et efficace des navires dans les eaux canadiennes. L'organisation

veille à la prestation de programmes et services comme les services de communications et de trafic maritimes, les aides à la navigation, la gestion des voies navigables et le déglacage.

Pour assurer une préparation opérationnelle dans l'ensemble de sa zone de responsabilité, la GCC a besoin des bonnes ressources au bon endroit et au bon moment. L'organisation maintient des accords de contribution avec les organisations de la Garde côtière auxiliaire canadienne, qui comptent 4 000 bénévoles ayant accès à des navires et à de la formation, et qui contribuent à la sûreté des eaux canadiennes en répondant aux incidents de recherche et sauvetage et aux déversements maritimes.

La GCC travaille à renforcer ses capacités d'intervention grâce à une planification fondée sur les risques et à l'innovation technologique. Cela inclut la poursuite des examens nationaux des activités relatives à la recherche et au sauvetage maritime afin d'évaluer les zones de façon cyclique et de réduire les risques marins émergents. L'organisation explorera également l'utilisation de grands systèmes de drones et exploitera l'intelligence artificielle pour améliorer et simplifier la prestation des programmes, répondant ainsi aux défis posés par l'augmentation du trafic maritime, par les nouveaux corridors commerciaux, et par une accessibilité accrue aux régions éloignées en raison des changements climatiques et de l'exploitation des ressources.

Pour améliorer l'état de préparation et renforcer la résilience, la GCC compte adopter une approche ciblée sur l'équipe de gestion des incidents et élargir les partenariats avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis par l'entremise de programmes et formations qui soutiennent la résilience communautaire, renforçant la préparation aux nouveaux dangers et menaces. La structure de gouvernance et les cadres de préparation seront également renforcés pour maintenir la continuité du service dans



un environnement en transformation, tandis que les mesures de préparation feront l'objet de suivis et de rapports pour s'aligner sur le mandat évolutif de l'organisation. Ces initiatives visent à améliorer l'efficacité opérationnelle, l'adaptabilité et la sécurité dans tous les programmes d'intervention.

Engagements :

- » Continuer à mettre en œuvre les examens de l'analyse des risques de la prestation des services de recherche et sauvetage maritimes à l'échelle nationale afin d'évaluer régulièrement les zones de recherche et sauvetage et de soutenir l'atténuation rapide des risques marins émergents.
- » Explorer et établir des façons d'utiliser des systèmes de drones de grande taille dans les programmes d'intervention de la Garde côtière canadienne.
- » Explorer et établir des façons d'exploiter l'intelligence artificielle afin d'améliorer, simplifier et gérer la mise en œuvre des programmes d'intervention de la Garde côtière canadienne, alors que le nombre de navires augmente, que de nouveaux corridors commerciaux s'ouvrent et que les régions éloignées deviennent plus accessibles en raison des changements climatiques et de l'exploitation des ressources.
- » Veiller à ce que la Garde côtière canadienne demeure prête à répondre aux nouveaux dangers et menaces en passant d'un inventaire axé sur la sensibilisation des employés à une équipe de gestion ciblée des incidents.
- » Continuer à mettre en œuvre le Programme de bénévolat des bateaux communautaires autochtones pour accroître la résilience et appuyer l'autodétermination des communautés, et soutenir la participation des



communautés autochtones au système d'intervention de sécurité maritime grâce à des partenariats avec la Garde côtière auxiliaire canadienne.

- » Renforcer les structures de gouvernance et de préparation pour soutenir la continuité des services dans un environnement de changement.

Objectif 3 : Faire progresser la numérisation dans l'ensemble de l'organisation et moderniser les services de navigation maritime afin d'accroître l'efficacité du trafic maritime, d'améliorer la sécurité maritime et de faciliter l'échange de données et de renseignements avec les partenaires et les intervenants

Il y a un besoin urgent pour le Canada de moderniser les services de navigation maritime, et la GCC progresse vers cet objectif avec des partenaires clés comme Transports Canada et l'Agence des services frontaliers du Canada. La modernisation des services de navigation maritime aidera non seulement l'économie océanique à améliorer sa résilience aux chocs externes, elle renforcera également la connaissance du domaine maritime du Canada et sa capacité de maintenir sa souveraineté sur l'activité économique croissante dans sa zone économique exclusive.

La GCC est en train de mettre à niveau les systèmes iFleet et Common Core pour en faire une plateforme moderne améliorant la capture des données et la production de rapports. Elle met également en œuvre des solutions de navigation électronique et prépare la mise en œuvre d'une approche fédérale à guichet unique pour le secteur maritime qui améliorera l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement. Ces efforts seront complétés par une mobilisation continue des partenaires et intervenants interministériels afin de veiller à ce que la modernisation des services de navigation maritime apporte de vastes avantages.

En outre, la GCC améliore son état de préparation opérationnelle intégrée grâce au développement d'un portail de communication pour l'intervention en cas d'incident en collaboration avec des partenaires autochtones, tout en continuant de faire progresser les systèmes de données liées à la flotte et aux opérations. Ensemble, ces initiatives visent à renforcer la gouvernance, à améliorer l'interopérabilité et à positionner l'organisation pour les besoins opérationnels futurs.



Engagements :

- » Faire progresser la modernisation des systèmes de données de la flotte et de données opérationnels.
- » Mettre à niveau les systèmes opérationnels iFleet et Common Core vers une plateforme modernisée pour faciliter la saisie de données et la production de rapports, et pour adapter la flotte aux besoins évolutifs menant à une efficacité opérationnelle.
- » Faire progresser la numérisation et continuer à mettre en œuvre des initiatives de navigation électronique pour soutenir la modernisation des services de navigation maritime et la mise en œuvre à long terme d'une approche fédérale maritime à guichet unique afin d'accroître l'efficacité des chaînes d'approvisionnement le long des voies navigables canadiennes.
- » Mobiliser les partenaires interministériels et les intervenants pour faire progresser la modernisation des services de navigation maritime afin d'apporter des avantages cumulatifs à la Garde côtière canadienne et à ses partenaires.
- » Établir une capacité d'analyse de sécurité à l'échelle de l'organisation grâce à une gouvernance des données modernisée et des outils analytiques avancés pour appuyer le renseignement prédictif sur les risques, renforcer la visibilité des cadres et permettre une prise de décision interopérable entre la flotte et les opérations terrestres.
- » Renforcer la capacité de soutenir la préparation opérationnelle intégrée grâce à la création et au déploiement du Portail de communication pour l'intervention intégrée en cas d'incident en collaboration avec des partenaires autochtones.

Quatrième pilier stratégique : Gouvernance

Objectif 1 : Renforcer les processus, procédures et systèmes nationaux pour appuyer les prises de décisions et la prestation efficiente et efficace des programmes et des services

Le personnel de première ligne de la GCC est souvent appelé à prendre des mesures rapides sur le terrain. L'établissement de normes, de méthodes, de procédures et de systèmes uniformes à l'échelle nationale clarifie la prise de décisions, améliore l'efficacité de la prestation des programmes et des services dans l'ensemble du pays et fournit un cadre qui favorise une réflexion stratégique axée sur l'avenir. Tout en assurant un soutien constant des objectifs stratégiques à long terme, la GCC gère le budget au cours de l'exercice et réaligne le financement en fonction des priorités changeantes.

En raison de sa transition vers le MDN, la GCC examine actuellement son accord-cadre d'organisme de service spécial et élabore un nouveau modèle de gouvernance qui permettra à l'organisation de fonctionner harmonieusement grâce aux interdépendances de gouvernance interministérielle et maximisera les synergies opérationnelles. Parallèlement, la GCC s'engage à moderniser le système de gestion de la configuration des actifs, à aligner ses pratiques financières avec celles du MDN et à améliorer la surveillance des grandes initiatives.

Parmi les autres priorités, on compte le renforcement de la gestion des urgences avec un système défini, la mise à jour des manuels de recherche et sauvetage en alignement avec les normes internationales, la création de normes nationales de programmes accompagnées

d'indicateurs de rendement, et la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques pour l'intervention en cas de pollution et l'assainissement des navires dangereux.

Engagements :

- » Poursuivre la modernisation du système de gestion de la configuration des actifs.
- » Faire progresser l'alignement des pratiques de gestion financière de la Garde côtière canadienne avec les processus et procédures du ministère de la Défense nationale.
- » Améliorer la gouvernance et la visibilité des principales initiatives horizontales impliquant la Garde côtière canadienne.
- » Établir une plateforme centrale pour la gouvernance de la sécurité et les publications.
- » Veiller à ce que l'organisation soit préparée à appuyer l'approbation d'accusations et les poursuites en vertu de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la *Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux*.
- » Établir des procédures opérationnelles et des outils de formation associés pour soutenir la participation efficace des Premières Nations de la côte nord du Pacifique au Cadre de préparation, d'intervention et de rétablissement des incidents maritimes de la biorégion du plateau Nord.
- » Examiner et réviser le Manuel canadien de recherche et sauvetage aéronautiques et maritimes afin de maintenir l'alignement avec le Manuel international de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes.
- » Élaborer un manuel national de normes pour les programmes de recherche et sauvetage incluant des indicateurs de rendement.
- » Établir un cadre national de gestion des risques pour l'intervention en cas de pollution marine et l'élimination des navires dangereux.



EN VITRINE

La transition de la Garde côtière canadienne vers le ministère de la Défense nationale



Depuis plus de 60 ans, la GCC est l'une des institutions les plus respectées et dignes de confiance au Canada. Initialement rattachée à Transports Canada, la GCC a été transférée au ministère des Pêches et des Océans en 1995 et a été désignée comme organisme de service spécial (OSS) en 2005. En septembre 2025, un décret a officiellement transféré la GCC au ministère de la Défense nationale (MDN).

Tout en relevant de ce nouveau ministère, la GCC continue de fournir les services essentiels sur lesquels comptent les Canadiens, notamment la recherche et le sauvetage, l'intervention environnementale et en cas d'urgence, le contrôle

du trafic maritime, les aides à la navigation, le déglacage et le réapprovisionnement vital des collectivités éloignées de l'Arctique. La GCC demeure un OSS civil jouissant d'une autonomie opérationnelle pour ses missions, son personnel et ses actifs, et elle continuera de fournir des plateformes pour la recherche scientifique et la cartographie hydrographique, et de faire progresser les engagements envers la réconciliation avec les Autochtones.

Toutefois, cette transition donne à la GCC l'occasion de moderniser l'accord-cadre qui définit son modèle d'OSS, et lui donne l'élan nécessaire pour évoluer et contribuer davantage à la protection

des intérêts nationaux. Du fait de la modification apportée à la *Loi sur les océans*, et le projet de loi C-12 ayant reçu la sanction royale, la GCC se prépare à jouer un plus grand rôle dans la sécurité maritime en collaboration avec ses partenaires en défense, en sécurité et en renseignement.

En plaçant la GCC dans le portefeuille de la Défense, le Canada renforce sa capacité à répondre aux menaces émergentes dans le domaine maritime. La collaboration directe avec le MDN permet maintenant à la GCC de partager plus efficacement son expertise et de tirer avantage de synergies dans les secteurs des infrastructures, des opérations dans l'Arctique, de l'approvisionnement et de la cybercapacité.

Ce changement permet à la GCC de s'appuyer sur les relations existantes avec le MDN et les partenaires de l'Équipe de la Défense pour accélérer la progression vers des objectifs communs.

Le transfert de la GCC au portefeuille de la Défense s'appuie sur un partenariat déjà robuste dans l'espace maritime. Cependant, il faudra du temps avant que la GCC soit complètement établie au sein de l'Équipe de la Défense. L'organisation conservera son identité d'institution civile et restera fermement concentrée sur la prestation de services aux Canadiens, tout en contribuant à la sécurité et à la résilience du Canada dans les décennies à venir.

Objectif 2 : Mobiliser les partenaires et les intervenants internes et externes et collaborer avec eux pour faire progresser le mandat de la Garde côtière canadienne et les priorités du gouvernement du Canada

La GCC est au service de plusieurs groupes, organisations et intervenants poursuivant des objectifs variés. Elle collabore à l'interne et à l'externe avec les partenaires et intervenants grâce à plusieurs mécanismes d'engagement pour faire progresser son mandat et les priorités du gouvernement du Canada.

La Commission consultative maritime nationale sert de forum de discussion permanent entre le commissaire de la GCC et l'industrie du transport maritime du Canada. Les discussions portent sur les besoins du secteur du transport maritime, les plans stratégiques et les priorités de la GCC, de même que les services qu'elle fournit.

Les Commissions consultatives maritimes régionales réunissent la GCC et l'industrie pour discuter de questions liées aux opérations, à la

planification et aux services dans des régions précises. Les discussions sont codirigées par les commissaires adjoints et des représentants régionaux de l'industrie.

La GCC participe internationalement à trois forums régionaux et à un forum mondial de gardes-côtes, à savoir : le Forum des gardes côtières de l'Arctique, le Forum des gardes côtières de l'Atlantique Nord, le Forum des gardes côtières du Pacifique Nord, ainsi que le Sommet mondial des gardes côtières. Ces forums multilatéraux réunissent les gardes-côtes et les organisations maritimes des régions concernées pour qu'ils échangent sur leur expertise et les pratiques exemplaires en faveur d'un environnement marin sécuritaire et sécurisé. La GCC contribue également à d'autres forums multilatéraux comme le Groupe de travail du Conseil de l'Arctique sur la prévention des urgences, la protection civile et l'intervention, où elle assume le rôle de chef de délégation du Canada et de vice-président international.

La GCC représente le Canada à l'Association internationale de signalisation maritime et défend toutes les questions relatives aux aides à la navigation, aux services de trafic maritime et aux

systèmes de navigation électronique du pays. Cette implication permet à la GCC d'influencer l'harmonisation internationale des aides à la navigation, de soutenir le déplacement sécuritaire et efficace des navires, et de promouvoir la protection de l'environnement à l'échelle mondiale.

Cette année, la GCC s'engage à renforcer l'interopérabilité avec le MDN en alignant les cadres de sécurité. En parallèle, l'organisation élaborera un cadre de gouvernance conjoint pour mettre en œuvre le protocole d'entente entre le Canada et la Garde côtière des États-Unis. En plus de ces efforts, la GCC renforcera la résilience communautaire grâce à des partenariats avec les gouvernements, les communautés et les organisations autochtones, élaborera conjointement des cadres pour la gestion des navires dangereux et la capacité d'intervention communautaire en cas d'urgence, et renforcera les partenariats pour soutenir la prestation des services et la préparation à la sécurité.

Engagements :

- » Renforcer l'interopérabilité civile-défense de la Garde côtière canadienne en faisant progresser des cadres collaboratifs de sécurité et de gouvernance des risques avec le ministère de la Défense nationale, les partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le milieu universitaire et les intervenants du secteur de l'innovation.
- » Élaborer et mettre en œuvre un cadre conjoint traduisant le protocole d'entente général entre le Canada et la Garde côtière des États-Unis en gouvernance exploitable, en modèles d'annexes et en plan triennal de mobilisation.
- » Accroître la résilience communautaire en renforçant le partenariat collaboratif avec l'équipe d'intervention d'urgence maritime de la Nation Heiltsuk, et soutenir son auto-détermination grâce à un accord pilote visant à intégrer l'équipe comme intervenant tiers dans le système fédéral de préparation et d'intervention maritime.



- » Mobiliser les gouvernements, les communautés et les organisations autochtones pour collaborer à l'élaboration d'un cadre visant à remédier aux navires dangereux et à cibler et faire progresser des initiatives pilotes potentielles.
- » Travailler avec les partenaires autochtones et la Garde côtière auxiliaire canadienne pour appuyer le développement d'une capacité d'intervention d'urgence maritime communautaire qui contribue à la résilience générale du Canada comme à celle des communautés impliquées.
- » Renforcer les partenariats interministériels et régionaux pour soutenir la prestation des services et la préparation à la sécurité.

Objectif 3 : Respecter les obligations de la Couronne, y compris les engagements découlant des traités et des lois, envers les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans le domaine de la sécurité maritime

L'existence de relations, de dialogues et de collaborations significatives avec les partenaires autochtones fait partie du fondement du travail de

la GCC, particulièrement en ce qui concerne les structures de gouvernance nationales et régionales favorisant un échange continu d'information et les discussions sur les objectifs communs.

La GCC contribue à l'établissement de relations significatives et à long terme avec les partenaires autochtones en soutenant la négociation d'ententes, d'accords et de cadres de réconciliation reflétant les droits des Premières Nations, des Inuits et des Métis ainsi que les obligations de la Couronne. La GCC continue de collaborer avec les partenaires autochtones afin de fournir aux collectivités des ressources pour développer leurs connaissances, former le personnel et acquérir de l'équipement pour appuyer leur participation active au système de sécurité maritime.

La GCC travaille à la mise en œuvre de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, qui enchâsse dans le cadre législatif du Canada les droits à la survie, à la dignité et au bien-être des peuples autochtones. Il s'agit d'une étape importante dans le renforcement des relations entre la GCC et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. L'organisation s'est également engagée à mettre en œuvre la Politique sur l'Inuit Nunangat, appuyée par le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, qui reconnaît les priorités et les intérêts uniques des Inuits dans tout le pays.

La consultation et la collaboration avec les gouvernements, les collectivités et les organisations autochtones sont essentielles pour assurer la sécurité et la protection du milieu marin, notamment pour répondre aux préoccupations liées aux grands projets de ressources et d'infrastructures proposés qui généreront plus de trafic maritime et augmenteront les risques d'incidents de pollution marine. Au cours de l'exercice financier, la GCC soutiendra les négociations pour s'assurer que la mise en œuvre des nouvelles responsabilités de la GCC en matière de sécurité maritime respecte les



droits des Inuits, des Premières Nations et des Métis, et qu'elle les implique dans le système de sûreté et de sécurité maritimes. La Stratégie pour l'Arctique continuera de guider les efforts pour assurer la sécurité, accroître la protection de l'environnement et améliorer les infrastructures dans la région de l'Arctique en mettant l'accent sur les partenariats avec les gouvernements, communautés et organisations autochtones, le développement durable et le renforcement de la souveraineté du Canada dans le Nord.

Engagements :

- » Mobiliser et consulter les Premières Nations, les Inuits et les Métis au sujet de la mise en œuvre des services de sécurité maritime dans la Garde côtière canadienne.
- » Soutenir la négociation et la mise en œuvre d'ententes, d'accords et de cadres de réconciliation reflétant les droits des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que les obligations de la Couronne, et qui établissent des relations significatives et à long terme avec les partenaires autochtones pour fournir des ressources aux communautés afin qu'elles développent des connaissances, rassemblent du personnel, donnent des formations et acquièrent de l'équipement leur permettant de participer au système de sécurité maritime.



Aperçu régional

Bien que la GCC planifie et établisse des politiques de programme à l'échelle nationale pour assurer l'uniformité de la prestation des services, c'est la flotte et le personnel à terre qui exécutent le mandat opérationnel de la GCC sur le terrain, dans le ciel et sur l'eau dans les régions de la GCC. La prestation des programmes et des services tient compte des réalités régionales uniques, comme les relations avec les peuples autochtones, les intervenants maritimes, les gouvernements territoriaux et provinciaux, le climat, la géographie et d'autres facteurs régionaux.

L'établissement et le maintien de relations positives et respectueuses avec les Métis, les Premières Nations et les Inuits fondées sur la reconnaissance des droits et le soutien à l'autodétermination sont une composante essentielle du travail à tous les niveaux dans les régions. La GCC évolue dans des contextes de grande valeur patrimoniale, sociale et écologique, et le Canada abrite des écosystèmes d'une grande richesse biologique qui doivent être préservés.

Région de l'Arctique

La région de l'Arctique de la GCC englobe l'ensemble de l'Inuit Nunangat, le versant nord du Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et les régions marines de la baie d'Hudson et de la baie James. Avec 162 000 km de côtes, l'Arctique canadien représente un environnement opérationnel difficile. Plus de 120 membres dévoués offrent des services dans cette nouvelle région de la GCC autonome depuis 2018.

L'intérêt national et international pour l'Arctique canadien continue de croître, et la région abrite une population jeune vivant dans des collectivités éloignées à croissance rapide. Présence fédérale la plus visible dans l'Arctique, la GCC appuie et protège l'expression de la souveraineté continue du Canada dans la région. Cette présence soutient l'état de préparation tout au long de l'année, la navigation sécuritaire et la connaissance du domaine maritime, contribuant directement à la souveraineté canadienne dans un environnement arctique de plus en plus actif et complexe. Alors que les voies navigables de l'Arctique deviennent de plus en plus accessibles, la région émerge comme un corridor stratégique pour le trafic maritime intérieur et international, les activités de recherche et le développement des ressources. Afin de renforcer sa contribution à la sécurité et à la prospérité de l'Arctique, la GCC continue d'améliorer la connaissance du domaine maritime et collabore avec ses partenaires en sécurité dans cette région complexe qui fait actuellement l'objet de tensions géopolitiques accrues et suscite l'intérêt d'acteurs étrangers et non étatiques.

L'augmentation de l'activité dans l'Arctique a non seulement une incidence sur la sécurité maritime, mais aussi sur la faune, qui représente une source essentielle de sécurité alimentaire pour les communautés nordiques, ainsi que sur les pratiques culturelles et d'exploitation. La GCC travaille en étroite collaboration avec les Inuits, les Premières

Nations, les Métis et les partenaires du Nord pour mettre en œuvre la prestation de services d'une manière qui tient compte des réalités et des besoins des collectivités de l'Arctique. Cette collaboration soutient l'intégration du savoir autochtone et de l'Inuit Qaujimajatuqangit dans la planification et la prise de décisions opérationnelles, et contribue à garantir que les services sont offerts d'une manière adaptée à la culture et au contexte local. Cela comprend l'amélioration de la capacité locale d'intervention en cas d'incident pour l'intervention en milieu marin et la recherche et le sauvetage par la formation, les exercices et la certification des petites embarcations, l'exploitation des ressources du Programme de bénévolat des bateaux communautaires autochtones et du Programme d'intervention environnementale et dangers maritimes, de même que l'agrandissement de la Station d'intervention maritime de l'Arctique à Rankin Inlet au Nunavut.

Approuvé par le Comité de partenariat entre les Inuits et la Couronne, le Comité de la région de l'Arctique de l'Inuit Nunangat du MPO et de la GCC représente le mécanisme établi conjointement entre le Ministère et les Inuits depuis 2021. Son mandat sera révisé en 2026-27 pour refléter le fait que le MPO et la GCC représentent désormais des ministères distincts, et pour y intégrer des considérations relatives à l'avenir du Comité après le transfert de la GCC vers le MDN. Ce comité offre un forum structuré pour le dialogue, la coordination et la supervision partagée des priorités touchant l'Inuit Nunangat. Des cadres de gouvernance régionaux sont également en cours d'élaboration avec les gouvernements et les organisations des Inuits, des Premières Nations et des Métis afin d'orienter la collaboration et la prise de décisions sur les priorités des programmes et des services et de fournir une plateforme pour une communication et une coordination efficaces avec les peuples autochtones dans toute la région de l'Arctique.

Les changements climatiques ont de graves répercussions sur l'Arctique, transformant les paysages et les écosystèmes du Nord. L'une des incidences les plus visibles est la fonte de la glace de mer vieille de plusieurs années, causant l'imprévisibilité des glaces, l'ouverture de voies navigables, l'augmentation du trafic maritime, la concurrence pour l'acquisition de ressources naturelles et des risques accrus dans les eaux inexplorées. Puisque les régions éloignées et culturellement sensibles deviennent accessibles en raison de la fonte des glaces, il y a une demande croissante pour les programmes et les services de la GCC, en particulier le déglacage et l'aide humanitaire. Ces changements se produisent dans un environnement avec des infrastructures limitées, de vastes distances, des conditions météorologiques extrêmes et une saison opérationnelle courte, ce qui pose autant de défis logistiques et opérationnels importants. Les changements climatiques et les conditions sur le terrain créent également des préoccupations en matière de nourriture, de logement et de sécurité énergétique.

La région de l'Arctique de la GCC s'est engagée à mettre en œuvre la Politique sur l'Inuit Nunangat, qui reconnaît l'Inuit Nunangat comme une région distincte et veille à ce que les Inuits partout au Canada soient pris en compte dans les politiques, les programmes et les services fédéraux. La région de l'Arctique de la GCC progresse également vers l'élaboration de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste dans le Nord, qui devrait être publiée au printemps 2026-27 en collaboration avec les partenaires inuits, des Premières Nations et métis. Cette stratégie vise à surmonter les obstacles à l'emploi dans le Nord et à veiller au respect des obligations d'embauche en vertu de l'Accord du Nunavut, des traités modernes et des accords sur les revendications territoriales. Elle reflétera les réalités du Nord et explorera des mesures potentielles à prendre en considération à court, moyen et long terme.



Région de l'Atlantique

La région de l'Atlantique de la GCC englobe les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador. Cette région comprend plus de 29 000 km de littoral, 2,5 millions de km² de plateau continental et 5 millions de km² dans la zone de réglementation de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest. Plus de 2 100 membres engagés de la GCC soutiennent et exécutent les programmes et services assurant la sécurité et l'efficacité des voies navigables dans la région.

La GCC a une forte présence dans la région de l'Atlantique et travaille depuis longtemps avec des membres et des dirigeants des collectivités côtières ainsi que des gouvernements, des collectivités et des organisations autochtones. L'engagement des collectivités et des intervenants demeure une priorité, et la région participe à de nombreux groupes de prise de décisions à l'échelle régionale, nationale et internationale, contribuant ainsi aux discussions sur des sujets comme la protection du milieu marin et la sécurité de la vie marine.

L'étendue et la diversité de la zone opérationnelle de la région de l'Atlantique créent des défis uniques pour les opérations, comme un environnement difficile et éloigné composé de hauts-fonds rocheux s'étendant sur plus de 30 km en mer et qui peut rendre la navigation dangereuse, ainsi que des conditions météorologiques et des conditions d'état de mer extrêmes. En plus de ces difficultés, la région fait face à la complexité d'opérer dans plusieurs provinces et avec plusieurs administrations, tout en veillant à ce que des services uniformes et ininterrompus soient fournis à un large éventail de clients et partenaires.

La région de l'Atlantique joue un rôle important dans les décisions relatives aux pêches et fournit des navires pour l'exécution des programmes scientifiques du MPO. La région joue également

un rôle important dans la protection de la baleine noire de l'Atlantique Nord, une espèce en voie de disparition, et elle est responsable de la mise en œuvre des mesures de gestion du trafic maritime pour venir en aide aux mammifères marins. En collaboration avec la région du Centre, la région de l'Atlantique surveille la conformité du trafic maritime dans les zones de restriction de vitesse du golfe du Saint-Laurent établies par Transports Canada.

Ces dernières années, la région de l'Atlantique a connu une augmentation de l'activité des ouragans et des tempêtes tropicales et post-tropicales. Tandis que la région continue d'offrir ses services habituels, comme la recherche et le sauvetage et les aides à la navigation, elle doit également tenir compte des risques accrus pour la sécurité publique et les infrastructures. La région de l'Atlantique a coordonné les efforts de secours en réponse à de nombreux événements climatiques, notamment les interventions à la suite de l'ouragan Fiona, des feux de forêt et des inondations. Les employés de la région sont prêts à agir rapidement pour soutenir les collectivités touchées, mais une demande accrue pour les services de la GCC présente de nouveaux défis à surmonter.

Les températures plus chaudes dans l'Arctique ont également une incidence sur la région de l'Atlantique, car les glaces de l'Arctique qui fondent peuvent se déplacer vers le sud dans les eaux de la région de l'Atlantique. Ce phénomène entraîne un degré élevé d'incertitude pour le programme de déglacage, et ces pressions croissantes soulignent la nécessité de relations positives avec les clients pour la prestation des services des programmes liés aux services de traversier, à la navigation commerciale et à l'industrie de la pêche. La région de l'Atlantique travaille continuellement avec les partenaires de l'industrie pour s'assurer que les besoins en matière de déglacage sont prioritaires et que les voies navigables sont accessibles.



Région du Centre

La région du Centre de la GCC couvre les cinq Grands Lacs et les chenaux interlacustres, ainsi que le fleuve Saint-Laurent jusqu'au golfe du Saint-Laurent. Le réseau hydrographique du fleuve Saint-Laurent et des Grands Lacs permet des déplacements maritimes qui touchent des millions de personnes dans cette zone géographique et qui reçoivent des marchandises par voie maritime. Il s'agit d'un réseau de transport vital pour les marchandises échangées entre l'Amérique du Nord et plus de 59 marchés outre-mer. La région compte plus de 100 ports commerciaux et quais actifs, ce qui représente une activité économique totale de 66,1 milliards de dollars et 256 858 emplois au Canada et aux États-Unis. La région du Centre compte plus de 1 600 membres qui fournissent des services essentiels dans cette région critique. Beaucoup de ces employés sont bilingues et travaillent en français et en anglais.

Il est difficile de trouver des candidats ayant les compétences et les qualifications requises pour travailler pour la GCC dans la région du Centre, particulièrement dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre et de forte demande de travailleurs bilingues qualifiés. Pour surmonter ce défi, la région a mis en œuvre un plan visant à attirer de nouveaux talents, à appuyer le transfert des connaissances et à perfectionner et maintenir en poste les employés.

La région du Centre englobe un grand nombre de collectivités et d'organisations autochtones en Ontario et au Québec et travaille avec ces

collectivités et organisations pour répondre à un large éventail de priorités et de préoccupations liées au mandat de la GCC.

Les répercussions des changements climatiques sur la région du Centre comprennent parfois des températures hivernales plus élevées qui entraînent une réduction de la formation des glaces et une saison de navigation prolongée. D'autres années, des hivers rigoureux caractérisés par une présence importante de glaces se manifestent. Ces scénarios augmentent tous deux la complexité des opérations et la demande pour les services d'assistance à la navigation et de déglacage de la Garde côtière canadienne. Les niveaux d'eau, qui fluctuent de manière cyclique et sont influencés par les changements climatiques, posent un défi aux ports par lesquels transitent des milliards de dollars en échanges commerciaux et augmentent la pression sur les programmes d'entretien des voies navigables. Dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale du Plan d'action Saint-Laurent, la région du Centre participe à divers comités intergouvernementaux pour assurer la pérennité des usages et intégrer les notions relatives aux changements climatiques dans les activités de navigation commerciale et d'intervention environnementale.

La région du Centre a la responsabilité de travailler en collaboration avec la Garde côtière des États-Unis dans les Grands Lacs et la Voie maritime du Saint-Laurent afin de fournir des capacités essentielles de déglacage dans cette zone d'une grande importance économique.



Région de l'Ouest

La région de l'Ouest de la GCC couvre une vaste masse terrestre comprenant les quatre provinces de l'Ouest et une partie du Territoire du Yukon, ainsi que 27 000 km de côtes accidentées. Le climat permet un volume élevé d'activité maritime et de trafic maritime toute l'année, car il n'y a pas de variations saisonnières significatives sur l'eau, et la glace de mer y est inexistante. En réponse à cette activité élevée sur l'eau tout au long de l'année, la région de l'Ouest a acquis une meilleure connaissance du domaine marin afin de mieux prévoir, de mieux se préparer et de mieux réagir aux dangers émergents. La GCC a des obligations internationales en matière de recherche et sauvetage dans une zone qui s'étend jusqu'au milieu du Pacifique. Environ 1 400 membres dans la région de l'Ouest se consacrent à la mise en œuvre des programmes et des services de la GCC.

La flotte de la GCC joue un rôle important dans la région de l'Ouest en fournissant des plateformes pour appuyer des programmes scientifiques, dont certains sont liés à la protection de l'emblématique saumon du Pacifique. Un bureau des mammifères marins, le premier en son genre, a également été établi au centre des Services de communication et de trafic maritimes de Victoria pour aider à la protection des épaulards résidents du Sud et d'autres mammifères aquatiques.

La région de l'Ouest travaille en étroite collaboration avec les collectivités autochtones en tant que partenaires du système de sécurité maritime et fonctionne dans un environnement très complexe reflétant de multiples territoires traditionnels qui se chevauchent et régi par un grand nombre de traités modernes et d'ententes sur l'autonomie gouvernementale. Les efforts de planification, de formation et de mobilisation de la région auprès des collectivités autochtones ont joué un rôle déterminant dans l'atteinte de résultats positifs lors d'incidents maritimes.



Des promoteurs planifient ou mettent en œuvre de nombreux projets d'envergure dans la région, y compris l'agrandissement d'installations portuaires existantes, ainsi que des projets de ressources et d'infrastructures dans le secteur de l'énergie, ce qui pourrait impliquer des partenaires provinciaux et autochtones pour évaluer les répercussions potentielles de ces grands projets de ressources.

L'une des priorités de la région de l'Ouest est son effectif. Des efforts importants sont déployés pour attirer et maintenir en poste un effectif diversifié dans un environnement très concurrentiel où le coût de la vie est élevé.

Les changements climatiques ont des répercussions sur la région de l'Ouest causant une augmentation du nombre de catastrophes naturelles comme les feux de forêt et les inondations, et les partenaires provinciaux et municipaux demandent à la GCC d'intervenir lorsque ces événements se produisent. Depuis 2022, la région a fourni de l'aide pour éliminer les feux de forêt en soutenant la gestion, les opérations et les activités administratives des postes de commandement d'intervention, en fournissant une installation de transit maritime pour l'équipement de lutte contre les incendies et les hélicoptères, et en soutenant les collectivités côtières éloignées restreintes. Le soutien de la GCC demeurera probablement nécessaire à l'avenir à mesure que les répercussions des changements climatiques s'intensifieront.

Annexe A – Engagements de la Garde côtière canadienne

Premier pilier stratégique : Personnel

Objectif 1 : Attirer une main-d'œuvre diversifiée pour exécuter les programmes et exploiter la future flotte

Engagement	BPR	Échéance
Susciter un intérêt initial chez les jeunes pour les cheminements de carrière dans le secteur maritime, en particulier chez les Autochtones, les jeunes issus de communautés sous-représentées et les étudiants des régions arctiques, rurales et côtières.	DG, PO	31 mars 2027
Renforcer les principaux partenariats pour accroître la notoriété et l'attrait des perspectives de carrière dans le secteur maritime.	DG, PO	31 mars 2027
Promouvoir les possibilités offertes par l'Académie de la Garde côtière canadienne et dans le programme de bateaux de sauvetage côtier.	DG, PO	31 mars 2027
Traduire les ressources clés et le matériel de mobilisation en langues autochtones afin de respecter les droits linguistiques des Autochtones et de veiller à ce que les cheminements de carrière maritimes soient visibles, pertinents et accessibles aux communautés autochtones partout au Canada.	DG, PO	31 mars 2027
Éliminer les principaux obstacles au recrutement et à la rétention des Autochtones dans le Nord par l'entremise de la Stratégie de recrutement et de maintien en poste dans le Nord.	CA, Arctique	31 mars 2027
Renforcer l'embauche des Autochtones du Nord dans la flotte en tirant parti de l'Initiative pour la participation et la formation des Autochtones.	CA, Arctique	31 mars 2027

Objectif 2 : Former et perfectionner un effectif qualifié qui s'adapte aux demandes nouvelles et changeantes

Engagement	BPR	Échéance
Positionner l'Académie de la Garde côtière canadienne comme un chef de file mondial en formation maritime.	DG, PO	31 mars 2027
Renforcer l'élaboration de la formation et le soutien offert au personnel navigant.	DG, PO	31 mars 2027
Élaborer un programme d'études pour accroître la sensibilisation de la main-d'œuvre de la GCC par rapport à la sécurité et lui permettre d'opérer dans un environnement informé par les menaces.	DG, PO	31 mars 2027
Élaborer des programmes de formation modernisés pour appuyer les avancées en navigation maritime et en technologies opérationnelles.	DG, PO	31 mars 2027
Développer les éléments fondamentaux d'une stratégie nationale de formation complète visant à normaliser les capacités d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes.	DG, Intervention	31 décembre 2026
Améliorer les pratiques de recouvrement des coûts de la Garde côtière canadienne en formant le personnel responsable des programmes d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes ainsi que de surveillance et de conformité.	DG, Intervention	31 mars 2027



Objectif 3 : Maintenir en poste le personnel en accordant la priorité à l'avancement professionnel, à la sécurité, à la santé et au mieux-être, ainsi qu'à la mobilisation des employés

Engagement	BPR	Échéance
Mettre en œuvre le Plan de gestion des talents de la flotte et les initiatives subséquentes pour le personnel en mer.	DG, PO	31 mars 2027
Utiliser les outils de développement de carrière pour façonner stratégiquement une main-d'œuvre prête pour l'avenir.	DG, PO	31 mars 2027
Renforcer la sécurité des renseignements médicaux confidentiels.	DG, PO	31 mars 2027
Examiner et aligner les processus régionaux relatifs aux évaluations médicales, aux examens d'aptitude au travail et aux évaluations de santé du personnel surnuméraire avant l'embarquement sur les navires.	DG, PO	31 mars 2027
Élaborer un manuel de politique des services de santé afin de consolider et d'aligner les politiques de santé de la Garde côtière canadienne et de les appliquer avec cohérence dans les régions.	DG, PO	31 mars 2027
Renforcer et promouvoir le programme interne de soutien par les pairs pour l'intervention à la suite d'un incident critique afin d'assurer le perfectionnement continu, l'efficacité et la résilience de la main-d'œuvre.	DG, PO	31 mars 2027
Renforcer la responsabilité et la capacité de l'organisation à assurer la sécurité psychologique en élargissant la portée des initiatives Sécurité en mer.	DG, PO	31 mars 2027
Utiliser le processus de planification des opérations du personnel pour élaborer une stratégie déterminante de gestion du personnel.	DG, PO	31 mars 2027
Renforcer la culture de sécurité en intégrant les facteurs humains sur la santé et sécurité au travail ainsi que la sensibilisation au risque d'entreprise dans des formations ciblées et des initiatives de développement du leadership qui encouragent les rapports proactifs et la responsabilité opérationnelle.	Directeur, Gestion de la sécurité	30 septembre 2026



Deuxième pilier stratégique : Actifs

Objectif 1 : Faire progresser le renouvellement de la flotte tout en maintenant la capacité opérationnelle à exécuter les programmes et à respecter les niveaux de service

Engagement	BPR	Échéance
Commencer les travaux de préconstruction pour le brise-glace de programme par l'entremise d'un contrat d'équipement et de matériaux.	DG, AN	31 mars 2027
Commencer les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>Sir William Alexander</i> .	DG, STI	30 septembre 2026
Commencer les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>Mamilossa</i> .	DG, STI	31 décembre 2026
Commencer les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>Siyay</i> .	DG, STI	31 mars 2027
Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>Dumit</i> .	DG, STI	31 décembre 2026
Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>Griffon</i> .	DG, STI	31 mars 2027
Poursuivre les travaux de prolongement de vie des bateaux de sauvetage motorisés de 47 pieds.	DG, STI	31 mars 2027
Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>Terry Fox</i> .	DG, STI	31 décembre 2026
Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>John P. Tully</i> .	DG, STI	31 décembre 2026
Poursuivre les travaux de prolongement de vie du NGCC <i>Pierre Radisson</i> .	DG, STI	31 décembre 2026
Mettre en œuvre le système de gestion de la qualité pour le programme d'entretien de la flotte.	DG, STI	31 mars 2027
Faire avancer le processus d'invitation à la qualification pour la construction des navires semi-hauturiers multimissions.	DG, AN	30 septembre, 2026
Attribuer le contrat de construction pour le premier groupe de six brise-glaces polyvalents.	DG, AN	31 mars 2027
Livrer le premier navire de patrouille arctique et hauturier de la Garde côtière canadienne.	DG, AN	31 décembre 2026

Objectif 2 : Se préparer à la transition en service et à la gestion du cycle de vie de la nouvelle flotte, y compris la détermination des besoins en matière d'infrastructures

Engagement	BPR	Échéance
Faire progresser la construction de deux stations de recherche et sauvetage grâce au financement de l'Initiative de continuité de la flotte accordé aux projets d'infrastructure maritime.	DG, STI	31 mars 2027
Avancer les travaux majeurs de conception des quais et de l'alimentation externe à cinq sites.	DG, STI	31 mars 2027
Normaliser les dépôts de données de gestion d'actifs à travers l'organisation.	DG, STI	30 juin, 2026
Mettre à jour le plan d'entretien pluriannuel de la Garde côtière canadienne afin de combler les lacunes d'entretien de la flotte et de satisfaire aux nouvelles exigences relatives à l'exploitation et à l'entretien efficaces des navires.	DG, STI	31 mars 2027
Élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'aviation de flotte pour veiller à ce que la future flotte utilise une combinaison optimale d'actifs aéronautiques pour soutenir l'efficience et l'efficacité du programme.	DG, FSM	31 mars 2027



Objectif 3 : Faire progresser les activités d'adaptation et d'atténuation en matière de changements climatiques grâce à l'innovation et aux partenariats afin d'accroître la résilience aux changements climatiques et d'atteindre les cibles du gouvernement en matière d'écologisation

Engagement	BPR	Échéance
Mettre en œuvre la Feuille de route de la Garde côtière canadienne pour la résilience aux changements climatiques grâce à des mesures prioritaires d'adaptation et d'atténuation en accord avec la Stratégie pour un gouvernement vert et la Stratégie nationale d'adaptation.	DG, PMP	31 décembre 2026
Créer des gains d'efficacité et réduire les émissions de gaz à effet de serre liées aux opérations.	DG, STI	31 mars 2027
Développer une économie circulaire pour le plastique contenu dans les aides flottantes à la navigation en fabriquant de nouvelles bouées à partir du polyéthylène récupéré dans les réserves existantes de bouées hors d'usage.	DG, STI	31 mars 2027
Poursuivre les études collaboratives visant à renforcer les efforts de décarbonisation de l'organisation.	DG, PO	31 mars 2027
Mettre en œuvre le Plan de décarbonisation de la flotte opérationnelle pour soutenir les engagements du gouvernement en matière d'écologisation.	DG, FSM	31 décembre 2026
Intégrer les considérations climatiques et de décarbonisation dans la planification de la flotte, la prise de décision et la gouvernance.	DG, FSM	31 mars 2027

Objectif 4 : S'assurer que les actifs terrestres sont disponibles, capables et fiables

Engagement	BPR	Échéance
Établir les contrats de conception pour l'infrastructure du centre de sécurité maritime de Port Renfrew.	DG, STI	31 mars 2027
Poursuivre la mise à niveau et l'amélioration des actifs des services de communications et de trafic maritimes.	DG, STI	31 décembre 2026
Remettre en état et remplacer les actifs d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes.	DG, STI	31 mars 2027
Remettre en état et remplacer les véhicules et l'équipement de levage utilisés par les programmes de la Garde côtière canadienne.	DG, STI	31 mars 2027
Améliorer les infrastructures et les technologies pour appuyer les besoins opérationnels de la future flotte et les technologies innovatrices utilisées.	DG, PO	31 mars 2027

Troisième pilier stratégique : Services

Objectif 1 : Protéger le milieu marin et les navigateurs en jouant un rôle de leadership en matière de gestion des incidents sur l'eau dans un paysage comportant de multiples partenaires

Engagement	BPR	Échéance
Finaliser huit plans intégrés d'intervention en cas de pollution marine élaborés en collaboration avec des partenaires de planification et éclairés par la science, le savoir autochtone et l'expérience opérationnelle.	DG, Intervention	31 mars 2027
Élaborer un calendrier national pour prioriser l'élaboration de plans intégrés supplémentaires d'intervention en cas de pollution marine pour le prochain cycle de planification.	DG, Intervention	31 mars 2027
Produire un rapport national regroupant les leçons apprises, les défis et les possibilités régionales et nationales du premier cycle de planification intégrée d'intervention en cas de pollution marine pour déterminer comment inclure la prestation d'une gamme plus large de services et soutenir les efforts de résilience communautaire dans cette planification.	DG, Intervention	31 mars 2027
Faire progresser la formation et l'acquisition d'équipement, et accroître les ressources des programmes pour renforcer la sécurité des employés et faciliter une coordination efficace dans la gestion des incidents maritimes impliquant des substances nocives et potentiellement dangereuses.	DG, Intervention	31 mars 2027
Élaborer des normes nationales de mission pour les interventions maritimes et la gestion des urgences afin de guider la prestation opérationnelle cohérente et interopérable des programmes entre les programmes et les régions.	DG, Intervention	31 mars 2027
Intégrer les notions associées au projet sur les substances nocives et potentiellement dangereuses dans le programme d'intervention environnementale et de dangers maritimes ainsi que dans la planification des interventions en zones marines.	DG, Intervention	31 mars 2027
Définir les exigences d'observation aérienne de la Garde côtière canadienne pour soutenir les programmes de recherche et sauvetage, d'intervention environnementale et en cas de dangers maritimes, de surveillance et de conformité, ainsi que de gestion des incidents et des urgences.	DG, Intervention	31 décembre 2026
Renforcer et maintenir les mécanismes de coordination interministériels pour les incidents sur l'eau et la sécurité maritime.	DG, FSM	31 mars 2027
Renforcer la préparation à la sécurité maritime pour répondre aux incidents dans un environnement en évolution comportant de multiples partenaires.	DG, FSM	31 mars 2027

Objectif 2 : Garantir l'état de préparation des programmes en s'adaptant à un contexte opérationnel en évolution afin de continuer à fournir des services qui soutiennent la compétitivité économique, la sûreté et la sécurité maritimes, et la protection des océans

Engagement	BPR	Échéance
Continuer à mettre en œuvre les examens de l'analyse des risques de la prestation des services de recherche et sauvetage maritimes à l'échelle nationale afin d'évaluer régulièrement les zones de recherche et sauvetage et de soutenir l'atténuation rapide des risques marins émergents.	DG, Intervention	31 mars 2027
Explorer et établir des façons d'utiliser des systèmes de drones de grande taille dans les programmes d'intervention de la Garde côtière canadienne.	DG, Intervention	31 mars 2027
Explorer et établir des façons d'exploiter l'intelligence artificielle afin d'améliorer, simplifier et gérer la mise en œuvre des programmes d'intervention de la Garde côtière canadienne, alors que le nombre de navires augmente, que de nouveaux corridors commerciaux s'ouvrent et que les régions éloignées deviennent plus accessibles en raison des changements climatiques et de l'exploitation des ressources.	DG, Intervention	31 mars 2027
Veiller à ce que la Garde côtière canadienne demeure prête à répondre aux nouveaux dangers et menaces en passant d'un inventaire axé sur la sensibilisation des employés à une équipe de gestion ciblée des incidents.	DG, Intervention	31 décembre 2026
Continuer à mettre en œuvre le Programme de bénévolat des bateaux communautaires autochtones pour accroître la résilience et appuyer l'autodétermination des communautés, et soutenir la participation des communautés autochtones au système d'intervention de sécurité maritime grâce à des partenariats avec la Garde côtière auxiliaire canadienne.	DG, Intervention	31 mars 2027
Renforcer les structures de gouvernance et de préparation pour soutenir la continuité des services dans un environnement de changement.	DG, FSM	31 mars 2027



Objectif 3 : Faire progresser la numérisation dans l'ensemble de l'organisation et moderniser les services de navigation maritime afin d'accroître l'efficacité du trafic maritime, d'améliorer la sécurité maritime et de faciliter l'échange de données et de renseignements avec les partenaires et les intervenants

Engagement	BPR	Échéance
Faire progresser la modernisation des systèmes de données de la flotte et de données opérationnels.	DG, FSM	31 mars 2027
Mettre à niveau les systèmes opérationnels iFleet et Common Core vers une plateforme modernisée pour faciliter la saisie de données et la production de rapports, et pour adapter la flotte aux besoins évolutifs menant à une efficacité opérationnelle.	DG, STI	31 mars 2027
Faire progresser la numérisation et continuer à mettre en œuvre des initiatives de navigation électronique pour soutenir la modernisation des services de navigation maritime et la mise en œuvre à long terme d'une approche fédérale maritime à guichet unique afin d'accroître l'efficacité des chaînes d'approvisionnement le long des voies navigables canadiennes.	Directeur principal, Programmes de navigation maritime	31 mars 2027
Mobiliser les partenaires interministériels et les intervenants pour faire progresser la modernisation des services de navigation maritime afin d'apporter des avantages cumulatifs à la Garde côtière canadienne et à ses partenaires.	Directeur principal, Programmes de navigation maritime	31 mars 2027
Établir une capacité d'analyse de sécurité à l'échelle de l'organisation grâce à une gouvernance des données modernisée et des outils analytiques avancés pour appuyer le renseignement prédictif sur les risques, renforcer la visibilité des cadres et permettre une prise de décision interopérable entre la flotte et les opérations terrestres.	Directeur, Gestion de la sécurité	31 mars 2027
Renforcer la capacité de soutenir la préparation opérationnelle intégrée grâce à la création et au déploiement du Portail de communication pour l'intervention intégrée en cas d'incident en collaboration avec des partenaires autochtones.	DG, Intervention	31 mars 2027



Quatrième pilier stratégique : Gouvernance

Objectif 1 : Renforcer les processus, procédures et systèmes nationaux pour appuyer les prises de décisions et la prestation efficiente et efficace des programmes et des services

Engagement	BPR	Échéance
Poursuivre la modernisation du système de gestion de la configuration des actifs.	DG, STI	31 mars 2027
Faire progresser l'alignement des pratiques de gestion financière de la Garde côtière canadienne avec les processus et procédures du ministère de la Défense nationale.	DG, PMP	31 décembre 2026
Améliorer la gouvernance et la visibilité des principales initiatives horizontales impliquant la Garde côtière canadienne.	DG, PMP	31 mars 2027
Établir une plateforme centrale pour la gouvernance de la sécurité et les publications.	Directeur, Gestion de la sécurité	31 mars 2027
Veiller à ce que l'organisation soit préparée à appuyer l'approbation d'accusations et les poursuites en vertu de la <i>Loi sur la marine marchande du Canada</i> et de la <i>Loi sur les épaves et les bâtiments abandonnés ou dangereux</i> .	DG, Intervention	31 mars 2027
Établir des procédures opérationnelles et des outils de formation associés pour soutenir la participation efficace des Premières Nations de la côte nord du Pacifique au Cadre de préparation, d'intervention et de rétablissement des incidents maritimes de la biorégion du plateau Nord.	DG, Intervention	31 mars 2027
Examiner et réviser le Manuel canadien de recherche et sauvetage aéronautiques et maritimes afin de maintenir l'alignement avec le Manuel international de recherche et de sauvetage aéronautiques et maritimes.	DG, Intervention	31 mars 2027
Élaborer un manuel national de normes pour les programmes de recherche et sauvetage incluant des indicateurs de rendement.	DG, Intervention	31 mars 2027
Établir un cadre national de gestion des risques pour l'intervention en cas de pollution marine et l'élimination des navires dangereux.	DG, Intervention	31 mars 2027

Objectif 2 : Mobiliser les partenaires et les intervenants internes et externes et collaborer avec eux pour faire progresser le mandat de la Garde côtière canadienne et les priorités du gouvernement du Canada

Engagement	BPR	Échéance
Renforcer l'interopérabilité civile-défense de la Garde côtière canadienne en faisant progresser des cadres collaboratifs de sécurité et de gouvernance des risques avec le ministère de la Défense nationale, les partenaires de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, le milieu universitaire et les intervenants du secteur de l'innovation.	Directeur, Gestion de la sécurité	31 mars 2027
Élaborer et mettre en œuvre un cadre conjoint traduisant le protocole d'entente général entre le Canada et la Garde côtière des États-Unis en gouvernance exploitable, en modèles d'annexes et en plan triennal de mobilisation.	DG, PMP	31 mars 2027
Accroître la résilience communautaire en renforçant le partenariat collaboratif avec l'équipe d'intervention d'urgence maritime de la Nation Heiltsuk, et soutenir son autodétermination grâce à un accord pilote visant à intégrer l'équipe comme intervenant tiers dans le système fédéral de préparation et d'intervention maritime.	DG, Intervention	31 mars 2027
Mobiliser les gouvernements, les communautés et les organisations autochtones pour collaborer à l'élaboration d'un cadre visant à remédier aux navires dangereux et à cibler et faire progresser des initiatives pilotes potentielles.	DG, Intervention	31 mars 2027
Travailler avec les partenaires autochtones et la Garde côtière auxiliaire canadienne pour appuyer le développement d'une capacité d'intervention d'urgence maritime communautaire qui contribue à la résilience générale du Canada comme à celle des communautés impliquées.	DG, Intervention	31 mars 2027
Renforcer les partenariats interministériels et régionaux pour soutenir la prestation des services et la préparation à la sécurité.	DG, FSM	31 mars 2027



Objectif 3 : Respecter les obligations de la Couronne, y compris les engagements découlant des traités et des lois, envers les Premières Nations, les Métis et les Inuits dans le domaine de la sécurité maritime

Engagement	BPR	Échéance
Mobiliser et consulter les Premières Nations, les Inuits et les Métis au sujet de la mise en œuvre des services de sécurité maritime dans la Garde côtière canadienne.	DG, PMP	31 mars 2027
Soutenir la négociation et la mise en œuvre d'ententes, d'accords et de cadres de réconciliation reflétant les droits des Premières Nations, des Métis et des Inuits ainsi que les obligations de la Couronne, et qui établissent des relations significatives et à long terme avec les partenaires autochtones pour fournir des ressources aux communautés afin qu'elles développent des connaissances, rassemblent du personnel, donnent des formations et acquièrent de l'équipement leur permettant de participer au système de sécurité maritime.	DG, PMP	31 mars 2027



Annexe B – Profil de risque de la Garde côtière canadienne

La gestion du risque est un élément essentiel de tous les domaines des activités quotidiennes de la GCC. La détermination des risques permet de prendre des décisions éclairées en ce qui a trait à la planification, à l'affectation des ressources, à la gestion des programmes, aux rapports sur le rendement et à l'établissement des priorités. Bien qu'il soit impossible d'éviter tous les futurs problèmes, il demeure possible de choisir quels risques peuvent être tolérés et quels risques doivent être atténués. Le processus de gestion des risques de la GCC reconnaît également qu'une prise de risque éclairée et proportionnelle favorise l'innovation, la résilience et l'amélioration de la prestation de services.

En juin 2024, le profil de risque de la GCC a été examiné et mis à jour en fonction de commentaires fournis par la haute gestion dans le cadre d'un exercice d'établissement des priorités. La GCC a cerné neuf secteurs de risque distincts, en plus des deux secteurs de risque du MPO sous la direction de la GCC : la gestion des urgences et les actifs de la flotte.

Le profil de risque de la GCC comprend les éléments suivants :

- » **Énoncé de risque** – Description d'un événement et son incidence potentielle (positive ou négative) sur la réalisation des objectifs de l'organisation. Exemple : Si (événement) se produit, les conséquences pourraient entraîner (répercussion négative).
- » **Facteur de risque** – Circonstance interne ou externe qui contribue au risque ou l'accentue.
- » **Mesures d'atténuation du risque** – Méthodes visant à réduire ou éliminer l'impact négatif potentiel d'un risque ou d'un danger.

Un exercice de classement des risques de la GCC par ordre de priorité a été réalisé, et les neuf risques ont été classés, avec les énoncés connexes. Une méthode de calcul pondérée a été utilisée pour déterminer l'ordre de classement, où les éléments classés plus haut dans l'échelle ont reçu des valeurs plus élevées, et les éléments classés plus bas, des valeurs plus faibles. Les trois principaux secteurs de risque pour la GCC sont les mêmes que l'an dernier :

- » **Personnel opérationnel** – Disposer d'un personnel opérationnel certifié, y compris le personnel navigant et à terre, afin d'entretenir les actifs et de fournir les programmes et les services.
- » **Opérationnalisation de la future flotte** – Disposer des infrastructures et du personnel nécessaires à l'exploitation de la future flotte.
- » **Actifs de la flotte** – Disposer de la capacité de coordonner simultanément la planification, l'entretien, le renouvellement, le remplacement et l'écologisation de la flotte, qui deviennent de plus en plus complexes, tout en maintenant l'intégralité de ses capacités opérationnelles.

Les énoncés, les facteurs et les mesures d'atténuation des risques sont énumérés dans le tableau ci-dessous.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Personnel opérationnel Si la GCC n'est pas en mesure d'attirer, de former et de maintenir en poste le personnel opérationnel, cela aura une incidence sur la capacité de la GCC à exécuter les programmes, à entretenir les actifs et à respecter les niveaux de service.	» Les possibilités de travailler pour la GCC ne sont pas bien connues du grand public canadien. » Les écarts régionaux entre le coût de la vie et les salaires fixés par poste. » La pénurie mondiale de personnel navigant qualifié. » La concurrence avec le secteur privé, en particulier en ce qui concerne les salaires. » La fatigue physique et mentale liée au travail peut entraîner des blessures et une capacité opérationnelle réduite. » Le nombre insuffisant d'activités et d'occasions de développement des talents, qui entraîne une croissance interne lente des employés.	» Tirer parti des principaux intervenants et organisations du secteur maritime pour accroître la notoriété de la GCC et élargir l'accès aux candidats qualifiés. » Tirer parti des médias sociaux et de la technologie pour améliorer l'attraction. » S'appuyer sur le Plan opérationnel du personnel pour cerner les besoins et concentrer les efforts. » Collecter les données appropriées (p. ex., les données sur le rendement des investissements) pour mieux comprendre et formuler les stratégies d'attraction, de recrutement et de maintien en poste. » Affiner le Cadre de gouvernance de la formation de l'Académie de la GCC afin de déterminer, d'élaborer, de concevoir et d'offrir des possibilités de formation. » Utiliser le recrutement fondé sur les données pour cibler et prioriser les régions où le coût de la vie présente les plus grands défis, offrir des incitatifs non financiers et recruter localement pour réduire le fardeau lié à la relocalisation. » Renforcer les partenariats avec le ministère des Anciens Combattants et la Marine royale canadienne afin d'accéder à des candidats expérimentés et de mettre en valeur les avantages de la fonction publique, tout en promouvant la mission, les valeurs et les occasions uniques associées à la GCC. » Élargir les services de santé sociale, y compris la formation sur la résilience, les réseaux de soutien par les pairs et les services. » Utilisez la promotion ciblée de la santé dans le cadre de stratégies préventives pour éliminer les risques courants pour la santé.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Actifs de la flotte Si la GCC ne coordonne pas l'entretien, le renouvellement, le remplacement et l'écologisation de sa flotte en raison des pressions continues, de l'inflation et d'un contexte de planification et d'approvisionnement de plus en plus complexe, cela aura une incidence sur l'état de préparation de la flotte et sur la capacité à répondre aux besoins opérationnels ministériels.	» Les retards croissants dans la construction navale freinent l'opérationnalisation de nouveaux navires, ce qui exerce une pression sur l'utilisation de la flotte actuelle au-delà de sa durée de vie utile. » L'inflation, la disponibilité des chantiers navals et une pénurie croissante de travailleurs qualifiés augmentent les coûts et le temps nécessaire pour compléter l'entretien des navires au-delà des prévisions initiales, y compris les travaux de prolongement de vie des navires. » Le financement d'entretien existant ne couvre désormais que les travaux relatifs aux règlements et aux rectifications sur les navires, limitant la capacité de la GCC à réaliser des travaux proactifs de gestion du cycle de vie.	» Effectuer des évaluations régulières de l'état des navires afin de rapidement cibler et éliminer les risques. » Veiller à la réalisation des travaux d'entretien prioritaires (c'est-à-dire les travaux indispensables par rapport aux travaux préventifs) et à l'alignement du financement. » Effectuer un examen du programme d'entretien de la flotte afin d'évaluer les besoins et priorités, de quantifier les lacunes et d'appuyer une demande potentielle de financement et de ressources humaines supplémentaires. » Mettre en œuvre des mesures provisoires comme l'approvisionnement d'actifs commerciaux et l'affrètement ponctuel afin de combler les lacunes dans la prestation des services pendant l'acquisition de nouveaux navires et pendant que les actifs existants font l'objet de travaux de prolongement de vie ou de remises à niveau. » Investir dans la réfection à long terme de la flotte, développer la main-d'œuvre nécessaire pour exploiter et appuyer les nouveaux navires, et préparer l'infrastructure nécessaire pour les accueillir.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
	» Les navires vieillissants et les contraintes financières entraînent le report d'activités d'entretien importantes, augmentant le risque de défaillance des navires de la GCC.	
Opérationnalisation de la future flotte Si la GCC ne planifie pas et ne prépare pas correctement sa future flotte, il y aura des retards dans l'exécution des programmes et un manque d'équipage pour exploiter les nouveaux navires.	» Les nouvelles exigences en matière d'infrastructures pour répondre aux spécifications de la future flotte. » Les besoins futurs de la flotte évoluent constamment en raison des réalités géopolitiques, des changements climatiques et d'autres facteurs. » La pénurie persistante de main-d'œuvre maritime. » La capacité insuffisante de l'Académie de la GCC à accepter, former et diplômer le nombre requis de candidats pour répondre aux exigences de la future flotte.	» Utilisez l'Initiative de continuité de la flotte pour définir les exigences futures. » Établir une base de référence et un inventaire des exigences en collaboration avec des partenaires internationaux par l'entremise de la coopération avec la Marine royale canadienne, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et la Garde côtière des États-Unis. » Établir une modularité et une interopérabilité entre les classes d'actifs pour répondre aux exigences des missions (actifs adaptés aux missions). » Veillez à ce que les exigences en électricité et énergie soient adéquatement prises en compte pour toutes les décisions futures et renouvelées sur la flotte. » Poursuivre la modernisation et l'adaptation des infrastructures en prévision de la future flotte. » Renforcer les capacités de formation du personnel navigant pour les futurs navires plus grands et plus complexes.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Remplacement des actifs terrestres Si la GCC ne s'assure pas de la disponibilité, de la capacité et de la fiabilité des actifs terrestres, cela aura une incidence sur sa capacité à fournir des programmes et à respecter les niveaux de service.	» Les procédures d'approvisionnement entraînent des retards dans l'acquisition des actifs. » L'évolution de la protection des milieux marins et des exigences opérationnelles nécessitera des investissements dans le renouvellement des infrastructures côtières. » Les changements climatiques auront une incidence sur la durée de vie et la résilience des actifs actuels.	» Effectuer un examen du programme de l'état de préparation des actifs terrestres afin de réaffirmer les exigences et priorités, de quantifier les lacunes et d'appuyer une demande potentielle de financement et de ressources humaines supplémentaires. » Adopter des processus d'approvisionnement flexibles pour les immobilisations. » Soutenir une approche de gestion du cycle de vie fondée sur les données relatives au rendement des actifs. » Effectuer des évaluations de vulnérabilité des actifs de la GCC soutenant la prestation de services essentiels.



Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Gestion des urgences Si la GCC ne s'adapte pas aux impacts croissants des changements climatiques, à l'échelle géographique du domaine maritime canadien et à l'évolution de la nature et de la complexité des dangers et des urgences, le ministère pourrait faire face à des défis opérationnels et d'intervention avec des conséquences négatives pour l'environnement maritime, la sécurité publique et les intérêts nationaux du Canada.	» La croissance de l'ampleur, de l'imprévisibilité et de l'occurrence d'incidents maritimes et d'événements météorologiques extrêmes. » La demande croissante en ressources en raison du nombre, de la complexité et du coût croissants des interventions environnementales, y compris la nécessité d'un recouvrement rapide et responsable des coûts. » La pression et la complexité croissante pour l'obtention plus rapide de résultats et la prestation d'un plus grand nombre de services et de mesures de soutien en raison de catastrophes naturelles.	» Améliorer la préparation aux missions en offrant des formations intégrées et des exercices multi-risques à travers la GCC, en collaboration avec tous les paliers de gouvernement et les communautés autochtones et côtières. » Exploitez les données, la science et les modèles de prévision (analyses prospectives) pour appuyer la prise de décisions éclairées par les risques, la planification des programmes et le déploiement des ressources en prévision des menaces liées au climat et émergentes. » Investir simultanément dans le capital physique, humain et organisationnel (p. ex., la conception organisationnelle et les soutiens liés aux politiques, etc.) pour mener à bien des missions de sécurité, d'intervention environnementale, de recherche scientifique et liées au climat.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Gestion de la sécurité Si la GCC ne met pas en œuvre adéquatement un système de gestion de la sécurité qui intègre les règlements du gouvernement du Canada, les conventions internationales et les politiques, procédures, systèmes, lignes directrices et directives appropriés, il y a un risque pour la santé et la sécurité des employés, la sécurité des actifs, la protection de l'environnement et la prestation sécuritaire des programmes et des services.	» Les contraintes de ressources et les défis liés à la prestation de la formation touchent la préparation de la main-d'œuvre. » Le temps et les efforts nécessaires pour préserver une culture active de « sécurité d'abord » dans des contextes opérationnels dynamiques. » La mise en œuvre incohérente des procédures de sécurité et des normes de documentation entre les sites opérationnels. » L'intégration limitée des systèmes et du partage des données entre les équipes nationales et régionales. » Les retards dans la mise à jour des procédures de sécurité, des politiques et des cadres de conformité réglementaire.	» Offrir une formation obligatoire en sécurité adaptée aux réalités opérationnelles avec des méthodes souples fondées sur des scénarios. » Veiller à ce que le système de gestion de la sécurité soit à jour et mis en œuvre avec cohérence dans tous les contextes opérationnels, et qu'il fasse l'objet d'examen réguliers. » Maintenir une stricte conformité aux règlements de santé et sécurité au travail ainsi qu'au Code international de gestion de la sécurité. » Maintenir un cadre de gestion des risques de sécurité d'entreprise appuyé par des procédures claires et applicables. » Promouvoir une culture proactive de sécurité grâce à la mobilisation du leadership et à la production de rapports de quasi-incidents. » Effectuer des examens opérationnels et de sécurité réguliers en intégrant les leçons apprises. » Renforcer la collaboration nationale-régionale pour harmoniser les pratiques de sécurité. » Encourager la rétroaction de première ligne pour améliorer les outils, les processus et les pratiques de sécurité. » Mettre en œuvre une stratégie de modernisation numérique progressive pour les processus et outils du système de gestion de la sécurité afin d'améliorer l'efficacité, l'intégrité des données et les capacités de gestion des risques en temps réel.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
	» Les risques associés au retard de la transformation numérique du système de gestion de la sécurité incluent des inefficacités opérationnelles, une charge administrative accrue et une capacité réduite de gestion proactive des risques fondée sur les données.	



Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Numérisation et modernisation des systèmes et services existants Si la GCC ne modernise pas les services de navigation maritime et n'assure pas leur alignement avec les nouvelles normes internationales et numériques, le Canada ne pourra pas maintenir sa compétitivité mondiale, il y aura une incidence négative sur le secteur maritime, les systèmes de navigation de la GCC pourraient être vulnérables aux cybermenaces, et il pourrait y avoir une augmentation des incidents maritimes.	» L'augmentation du trafic maritime nécessite des systèmes modernes pour maximiser la sécurité maritime. » Les pressions croissantes (internationales et nationales) pour l'adoption de systèmes et d'outils modernisés afin de soutenir des chaînes d'approvisionnement efficaces et l'économie nationale. » Des attentes accrues par rapport à la décarbonisation des opérations de la GCC grâce à la numérisation des services et à l'amélioration de l'efficacité de la navigation.	» Faire progresser la modernisation et la numérisation des services de navigation maritime, y compris la navigation électronique, en collaboration avec des partenaires internes et fédéraux afin de créer des avantages à l'échelle nationale liés à l'amélioration des chaînes d'approvisionnement, à l'accès mondial aux marchés ainsi qu'à la progression des plans de décarbonisation de la GCC. » Établir une stratégie énergétique opérationnelle permettant à la GCC de s'adapter à de nouveaux systèmes et carburants à un rythme pertinent et qui signale à l'industrie la demande du marché et le besoin de continuer d'investir dans les carburants à faible teneur en carbone (l'adaptabilité des systèmes de carburants sert de protection contre la vulnérabilité des chaînes d'approvisionnement). » Investir dans des mesures d'adaptation permettant aux systèmes et actifs de réduire les émissions de gaz à effet de serre. » Préparer et investir dans une infrastructure de communication sécurisée qui servira à la communication entre les classes d'actifs et avec des partenaires internes et externes. » Veiller à ce que du personnel qualifié et spécialisé soit disponible pour utiliser les nouveaux actifs numériques.



Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
	» La nécessité de disposer d'outils modernes pour accroître la connaissance du domaine maritime, assurer la sécurité et la souveraineté dans toutes les eaux canadiennes et appuyer la surveillance et la protection de l'environnement marin et des ressources. » Le Comité de la sécurité maritime de l'Organisation maritime internationale exigera la conformité à une nouvelle norme internationale en cours d'élaboration par l'Organisation hydrographique internationale (S-100) à partir de 2029.	» Veiller à ce que les actifs numériques soient développés et intégrés conformément aux principes de sécurité dès la conception et qu'ils soient conformes aux normes reconnues de cybersécurité, y compris celles définies par Transports Canada et l'Organisation maritime internationale, afin d'assurer leur résilience face à l'évolution des cybermenaces. » Travailler à la transition des services vers le numérique selon les directives de l'Organisation maritime internationale, y compris les produits relatifs à la norme S-100 de l'Organisation hydrographique internationale. » Consultation continue des intervenants de l'industrie pour comprendre les exigences.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Gouvernance Si la GCC n'assure pas une bonne gouvernance, cela aura une incidence sur la prise de décision, les relations extérieures, le moral des employés et la prestation efficace et efficiente des programmes et des services.	» La transition de la GCC vers le ministère de la Défense nationale. » La nécessité d'affiner les rôles et les responsabilités avec les autres partenaires fédéraux. » Un environnement réglementaire et politique dynamique qui nécessite une clarification des pouvoirs de la GCC et de ses partenaires. » Une gouvernance complexe et dynamique. » L'émergence de la gouvernance de l'intelligence artificielle.	» Appuyer les employés au cours de la transition grâce à une communication claire et transparente, et mettre en place une structure fondamentale solide incluant la mise en œuvre d'un plan de travail de transition. » Promouvoir l'amélioration continue en clarifiant les rôles et responsabilités au sein de la GCC et avec les partenaires fédéraux. » S'assurer que la législation et la réglementation qui touchent la GCC sont à jour et transparentes et qu'elles favorisent l'agilité opérationnelle et la sécurité. » Tenir à jour le Cadre de gouvernance et la Stratégie à long terme de la GCC pour assurer une continuité et un alignement stratégique. » Garantir la disponibilité de données appropriées pour une prise de décision plus éclairée. » Utiliser les outils numériques et l'automatisation pour simplifier les processus. » Tirer parti des projets pilotes et programmes d'intelligence artificielle du gouvernement du Canada (p. ex., Solutions innovatrices Canada). » Adopter des produits d'intelligence artificielle facilement accessibles sur le marché ou au sein du gouvernement du Canada. » Collaborer avec d'autres ministères, partager les leçons apprises et les meilleures pratiques.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
Soutenir les relations avec les peuples autochtones dans le domaine de la sécurité maritime Si la GCC ne continue pas à mobiliser et à consulter de manière respectueuse et appropriée les Premières Nations, les Inuits et les Métis, elle risque d'être non conforme aux obligations, lois et ententes actuelles et futures, ce qui expose l'organisation à des répercussions juridiques, financières et réputationnelles.	» Les obligations et les engagements légaux à s'aligner sur la <i>Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones</i> et la politique sur l'Inuit Nunangat et à les appliquer à toutes les mesures législatives, politiques, programmatiques et administratives de la GCC, incluant l'élargissement des capacités en matière de sécurité. » Les investissements en infrastructures dans des zones géographiques qui pourraient toucher les droits (territoires, eau, pêche, chasse, cueillette, savoir) ou les intérêts autochtones (économiques, sociaux, culturels, spirituels, sécuritaires) et qui nécessiteraient	» Entreprendre une mobilisation et une consultation précoces et significatives avec les Premières Nations, les Inuits et les Métis conformément aux obligations légales, y compris, mais sans s'y limiter, l'obligation de consulter et les dispositions des traités modernes. » Soutenir l'établissement de relations avec les partenaires autochtones par la mise en œuvre des programmes et initiatives de la GCC. » Traiter les résultats d'audits ou d'évaluations internes et externes. » Définir, dans le contexte de l'accord-cadre d'organisme de service spécial de la GCC, les pouvoirs de négociation et les responsabilités, y compris le maintien de la représentation de la GCC dans des comités fédéraux comme le Comité directeur fédéral sur les droits prévus à l'article 35.

Énoncé de risque	Facteurs de risque	Mesures d'atténuation du risque
	donc une mobilisation ou une consultation avec les gouvernements, communautés et organisations autochtones. » Des capacités étendues ou améliorées relatives à la sécurité et à la connaissance du domaine maritime, incluant celles qui ont des implications pour la souveraineté des données autochtones.	

